

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays :Mali	
TITRE DU PROJET : Projet d'Appui à la Prévention de la violence électorale et à la gouvernance démocratique au Mali	
NUMERO de Projet / 00130047 portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : PBF/MLI/A-5	
Modalité de financement du PBF : <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : 1. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ; 2. Entité des Nations unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES) ; Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (Gouvernement, ONGI, OSC locale) : Gouvernement : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) ; ▪ Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; ▪ Primature/Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé des Réformes politiques et institutionnelles ; ▪ École de Maintien de la Paix ; Organisations de la Société Civile : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Consortiums des OSCs légalement déclarés, engagés pour la refondation du Mali (OSCs locales) ; ▪ Média. Autorité Administrative Indépendante : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) ; ▪ Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) 	
Durée du projet en mois : ^{1 2} 24 mois + 12 mois (soit 36 mois) fin: 10 janvier 2025	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Territoire national	
Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :	
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes ³ <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes ⁴	

¹ La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

² Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway

³ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI)

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF,

- Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
- Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

PNUD : \$ 1 156 686 + \$1 879 235 ONU= \$ 3 035 921

Femmes : \$ 843 314 + \$870 765 Total = \$ 1 766 128

PBF : \$ 2 000 000 + \$2 500 000 = \$ 4 500 000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (20%)

PNUD : \$578 343

ONU Femmes : \$421 657

Total : \$1 000 000

PBF 2^{ème} tranche* (50%) :

PNUD : \$ 1 967 131

ONU Femmes : \$ 632 869

Total \$ 2 600 000

PBF 3^{ème} tranche* (30%) :

PNUD : \$ 636 369

ONU Femmes : \$ 263 631

Total : \$ 900 000

Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :

Le projet vise à renforcer les capacités nationales en prévention des violences électorales à travers une amélioration de l'environnement du dialogue politique ainsi que des capacités d'identifier et d'adresser les risques de violences électorales de manière préemptive. Le présent projet met l'accent sur les actions permettant de renforcer la crédibilité du scrutin, créer un climat apaisé en favorisant l'implication des femmes et des jeunes; en renforçant les capacités de communication et de dialogue des acteurs politiques, sociaux et sécuritaires afin de s'engager dans une dynamique démocratique et mieux prévenir les risques de conflits électoraux; et en renforçant le dispositif de monitoring des droits humains et d'alerte précoce afin de prévenir et de réduire les violations et abus qui peuvent entacher le processus.

Ce projet aidera également à renforcer les mécanismes de communication institutionnelle autour des réformes politiques et électorales, de renforcer les capacités des Institutions de l'Etat chargées de la gestion des élections et favoriser la participation inclusive et active des acteurs des organisations de la société civile dans la prévention des risques de conflits et de violences au Mali.

Résumer le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés des parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le projet s'inscrit dans le cadre du dialogue des partenaires nationaux et internationaux sur l'appui au processus électoral, notamment à travers le cadre de coordination créé pour la mise en œuvre du Projet d'Appui aux réformes et aux élections au Mali (PAREM), ainsi que les consultations dans le cadre des groupes de travail des nations-unies pour appuyer la mise en œuvre du Cadre d'appui à la transition des Nations-Unies. De même, les concertations se sont tenues avec la CNDH, le MATD, **Primature/Ministre déléguée chargée des Réformes Politiques et Institutionnelles, les Organisations des formations politiques du Mali et les Organisations de la Société civile y compris les associations des femmes du Mali.**

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁵ : 44,67 % soit \$ 2 010 131, 26

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet **alloués aux activités directement liées à la correction des inégalités, à l'égalité entre les sexes / au renforcement des capacités des femmes :**

⁵ Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

⁵ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁶ :

- Toutes les activités du projet incluent l'égalité entre les hommes et les femmes dans la participation ;
- Certaines activités sont entièrement dédiées à la promotion des femmes dans les initiatives de prévention et aussi à une meilleure prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes dans la sécurisation du processus politique et électoral ;
- Les activités dédiées au changement de perception sur le processus électoral sont aussi calibrées afin de promouvoir les droits des femmes et adresser les problèmes de perception négative des hommes sur la participation des femmes aux activités électorales ;
- Le projet intensifiera la communication, la sensibilisation, l'information et la formation sur les instruments juridiques en faveur des femmes et jeunes filles, des organisations de femmes à l'endroit de toutes les parties prenantes au processus politique et électoral.

Degré de risque du projet⁷ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁸) : 1.4 (Dialogue politique)

Le cas échéant, les résultats du SDCF / UNDAF auxquels le projet contribue :

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : 5,10,16

Type de demande :

Nouveau projet
Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : 12 fin: 10 janvier 2025

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

PNUD : \$1 879 235

ONU-FEMMES : \$870 765

USD 2,500,00

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

Cette révision se justifie par la prise en compte des besoins en renforcement des capacités des mécanismes de communication des institutions de l'Etat chargées de la gestion des élections et la participation inclusive, active et apaisée des acteurs des organisations de la société civile telle qu'exprimée par les hautes autorités de la Transition dans le cadre des réformes politiques, institutionnelles et électorales en cours. De plus, la levée des sanctions de la CEDEAO à la suite de la signature du décret portant délai de la transition et la présentation du chronogramme des réformes politiques et institutionnelles et des élections, offrent une opportunité politique pour l'accompagnement du gouvernement de transition dans la conduite d'un processus politique et électoral apaisé pour le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droits au Mali.

⁶ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁷ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁸ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique



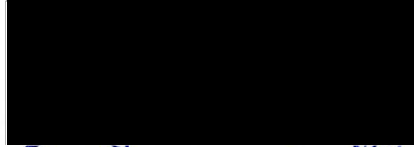



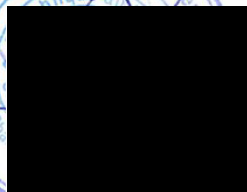

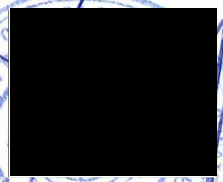

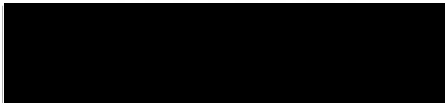
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

Agences Réciplendaires ⁹	Représentants du gouvernement national
<p>Nom : M. Maleye Diop</p> <p>Titre : Représentant résident</p> <p>Signature : </p> <p style="text-align: right;"></p> <p>Nom de l'agence : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p> <p>Date et visa : 30/5/2023</p>	<p>Nom : Lieutenant-Colonel Abdoulaye MAÏGA</p> <p>Titre : Ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation <i>Sus</i></p> <p>Signature : </p> <p style="text-align: right;"></p> <p>Nom du Ministère : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation</p> <p>Date et visa :</p>
<p>Nom : Mme Marie Goreth Nizigama</p> <p>Titre : Représentante résidente</p> <p>Signature : </p> <p style="text-align: right;"></p> <p>Nom de l'agence : Entité des Nations Unies pour l'égalité des Sexes et l'autonomisation des Femmes (ONU FEMMES)</p> <p>Date et visa : 30/5/2023</p>	<p>Nom : Mme Fatoumata S. DICKO</p> <p>Titre : Ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des Réformes politiques et institutionnelles</p> <p>Signature : </p> <p style="text-align: right;"></p> <p>Nom du Ministère : Cabinet du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles</p> <p>Date et visa :</p>
<p>Coordonnateur résident des Nations Unies</p> <p>Nom: Alain NOUDEHOU</p> <p>Titre : Coordonnateur résident</p> <p>Signature : </p> <p style="text-align: right;"></p> <p>Date & visa : 30/5/2023</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom : Elizabeth Spehar</p> <p>Titre : Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix</p> <p>Signature : </p> <p>Date & visa : 22/08/2023</p>

⁹ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF

a) Analyse de conflit

Contexte

Depuis 2012, le Mali traverse une crise multidimensionnelle qui affecte tous les secteurs de la société. Suite à la signature en 2015 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger, la situation entre le gouvernement et les ex rebelles s'est améliorée et le pays continue de se stabiliser par endroits. Malgré ces avancées, certaines localités dans le Centre et le Nord du pays restent toujours en proie à l'action des groupes armés non étatiques, et où règnent un déficit de gouvernance, un sentiment d'impunité et la persistance de l'insécurité. Les zones les plus sécurisées continuent à avoir plus de confiance dans la présence de l'Etat pour la fourniture des services sociaux de base aux populations.

La capacité limitée des acteurs politiques à trouver des solutions aux préoccupations de la population a conduit à la détérioration de la situation socio-économique et a porté un coup au processus démocratique dans le pays. Les contestations issues de l'élection présidentielle de 2018 et des élections législatives de 2020 ont aggravé la crise politique. Les manifestations qui en ont suivi se sont soldées par une rupture du processus démocratique le 18 août 2020, mettant ainsi fin au régime démocratiquement élu du Président Ibrahim Boubacar Keïta. De ce fait, un gouvernement de transition a été mis en place avec l'objectif d'organiser une élection présidentielle après 18 mois. Neuf mois plus tard, un deuxième changement intervient à la tête de l'Etat mettant fin au pouvoir du président de transition Bah N'Daw le 24 mai 2021.

La CEDEAO a multiplié les missions de bons offices à Bamako pour trouver une solution à la suite du changement de régime intervenu en mai 2021 et obtenir un chronogramme de retour rapide à l'ordre constitutionnel. Le 6 juin 2022, le Col Assimi Goïta, Président de la transition, a signé un décret fixant la durée de la Transition à 24 mois à compter du 26 mars 2022 et une nouvelle loi électorale mettant en place une Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) a été créée. Le 28 juin, le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) a présenté un projet de chronogramme des différents scrutins et des réformes politiques et institutionnelles. Ce chronogramme avait prévu l'organisation d'un référendum constitutionnel le 19 mars 2023, les élections des conseillers des collectivités territoriales (conseillers communaux, de cercles, régionaux et du district de Bamako) le 25 juin 2023, les élections des députés à l'Assemblée nationale les 29 octobre et 19 novembre 2023 (respectivement pour le 1^{er} et le 2^e tours) et l'élection présidentielle le 4 février 2024, avec un éventuel 2nd tour le 18 février 2024. Il en est de même pour la mise en place du comité de suivi du chronogramme politique et électorale, la désignation des membres de l'AIGE, le 12 octobre 2022.

Depuis la signature du décret portant délai de la transition et la présentation du chronogramme des réformes et des élections, la CEDEAO a partiellement levée les sanctions qui pesaient sur le Mali.

Sur le volet sécuritaire, la crise qui se limitait dans les régions du Nord en 2022, s'est étendue dans les régions du centre et certaines régions du sud. Même si les combats entre l'armée et les mouvements signataires de l'Accord ont cessé depuis quelques années, les conflits intercommunautaires ainsi que les attaques terroristes continuent de poser d'énormes défis. Un tel contexte sécuritaire constitue un véritable défi pour l'organisation d'élections inclusives, libres et crédibles. La sécurisation des localités en proie aux conflits demeure un préalable pour la pleine réalisation du droit fondamental de chaque citoyen de voter et de participer à la gestion des affaires. Aussi, le nombre total de personnes déplacées à l'intérieur du Mali est passé de 208 000 à 326 000 entre 2019 et 2020 et de 422 620 personnes en 2022, soit une hausse de 52 000 individus par rapport aux données d'avril dernier (370 548)⁹. Cela résulte de l'aggravation de la violence dans les régions du centre et du nord de Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Ménaka¹⁰. Beaucoup parmi ces personnes déplacées ont perdu les

⁹[https://reliefweb.int/report/mali/mali-aperçu-sur-les-mouvements-de-population-octobre-2022#:~:text=La%20Matrice%20de%20Suivi%20des,avril%20dernier%20\(370%20548\).](https://reliefweb.int/report/mali/mali-aperçu-sur-les-mouvements-de-population-octobre-2022#:~:text=La%20Matrice%20de%20Suivi%20des,avril%20dernier%20(370%20548).)

¹⁰<https://www.internaldisplacement.org/countries/mali#:~:text=The%20total%20number%20of%20internally,%20Tombouctou%20Gao%20and%20Ménaka.>

documents officiels qui leur permettent de s'inscrire sur les listes électorales et d'exercer leur droit de vote. Tout en notant que d'un point de vue sécuritaire et malgré les efforts de réforme du secteur de la sécurité, les capacités du gouvernement de transition sont toujours limitées par rapport aux besoins de sécurité et de protection des populations durant les scrutins en perspective.

Ce contexte politico-sécuritaire tendu continue d'exacerber la situation des femmes et des jeunes dans le processus électoral qui revêt encore beaucoup d'inégalités, en dépit de quelques avancées enregistrées depuis 2015.

En effet, à la faveur de l'adoption de la Loi 052 du 18 décembre 2015 qui prévoit la représentation d'au moins 30% d'hommes ou de femmes dans les fonctions électives et nominatives, 26 % de femmes ont été élues comme conseillères municipales lors des élections communales de 2016 contre 8 % en 2013 et environ 28% comme députées lors des dernières législatives de 2020 contre 13% en 2013. Les causes les plus couramment identifiées de ces inégalités se réfèrent à l'exclusion des femmes au niveau des instances décisionnelles des partis politiques et aux facteurs socio-culturels qui pèsent lourdement contre les femmes, ne leur attribuant pas d'espace d'expression et de reconnaissance. Ceci, associé à la pauvreté qui affecte plus les femmes que les hommes au Mali, en particulier dans les zones rurales, détermine leur capacité limitée de contribuer aux processus de prise de décision, d'agir de manière indépendante et diminue leur capacité d'action. Les femmes sont également particulièrement exposées aux violences électorales qui impactent leur droit de vote et de participation politique. Cependant, la question des inégalités hommes-femmes n'apparaît pas explicitement dans les six priorités de la feuille de route de la transition. Au demeurant, il existe néanmoins une représentativité de 26% au sein du Conseil National de Transition, et une réelle dynamique au niveau national d'intégration de la dimension genre dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives au Mali avec une feuille de route en cours d'élaboration à l'issue du Séminaire de réflexion sur les dynamiques d'intégration de la dimension genre dans le processus électoral et les réformes politiques et administratives du Mali », 28 février – 4 mars 2023.

Concernant les jeunes, un sondage réalisé en 2020 par le PNUD Mali et la Fondation TUWINDI¹¹ sur 1 051 jeunes âgés de 15 à 35 ans avait révélé que la majorité des répondants (71%) considère que les autorités de transition sont à même d'adresser leurs préoccupations, indiquant ainsi une hausse de confiance entre la jeunesse et les autorités permettant de renforcer l'implication des jeunes aux priorités de transition et surtout au processus électoral. De plus, le sondage identifie également la façon dont les jeunes souhaitent concrètement s'impliquer, notamment à travers l'éducation et la sensibilisation des jeunes sur la bonne gouvernance et la participation aux élections ainsi que la veille par l'alerte précoce pour prévenir les incidents sécuritaires et les violations des droits de l'Homme. Les événements qui ont eu lieu depuis 2020 indiquent un besoin de réflexion additionnel sur les ambitions des jeunes durant cette transition, surtout en ce qui concerne leur engouement à s'inscrire au fichier électoral. Les scrutins passés ont montré également une faible participation et enrôlement des jeunes hommes et filles de 18 à 21 ans. Le contexte d'insécurité dans les zones majoritairement peuplées de jeunes (surtout au centre et au nord) renforce les difficultés d'enrôlement au fichier électoral et participation civique.

Il existe donc un déficit d'inclusion et d'égalité qui affecte surtout les femmes et les jeunes mais aussi le fonctionnement des partis politiques. Les femmes et les jeunes, très touchés par les répercussions des crises récurrentes qu'a connues le pays, ont des besoins en matière d'éducation et d'emploi¹². Leur vulnérabilité s'est considérablement accrue et ils finissent souvent par devenir des pions d'une concurrence d'intérêts politique au niveau local, régional et national. Ces femmes (50% de la population) et jeunes (15 – 35 ans constituent 55% de la population) sont donc le plus souvent victimes et acteurs des tensions sociales au cours des périodes électorales.

En outre, la Charte de la Transition révisée, le Plan d'Action du Gouvernement et la Feuille de route de la Transition sont des documents qui prévoient tous entre autres les axes prioritaires des Réformes politiques et institutionnelles portant notamment sur l'élaboration d'une nouvelle Constitution ; la

¹¹ <https://www.ml.undp.org/content/mali/fr/home/library/etude-sur-les-attentes-des-jeunes-de-15-a-35-ans-pour-la-transit.h>

¹² Taux d'alphabétisation des femmes au Mali est de 38% contre 56% pour les hommes (Source : ministère de l'Éducation, 2018).

création et l'opérationnalisation d'un organe unique indépendant et pérenne de gestion des élections ; la relecture des textes connexes à la Constitution et à la loi électorale.

Suite à la promulgation de la Loi n°2022-019 du 24 juin 2022 portant loi électorale et le décret N°2022-06609/PT-RM du 1^{er} octobre 2022 portant nomination des membres du collège de l'AIGE, le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a des nouvelles attributions. Il appuiera désormais techniquement l'AIGE dans les missions qui lui sont conférées par la loi électorale tout en assumant ses missions gouvernementales avec responsabilité, professionnalisme et efficacité en veillant toujours à la neutralité et l'impartialité en matière électorale.

Par ailleurs, le projet de Constitution a été publié et les Maliens s'apprêtent dans les mois à venir à l'organisation d'un référendum.

Les Maliens font ainsi le choix du renouvellement du système institutionnel ainsi que du système de gouvernance électorale dans le but de créer les conditions de résilience de l'Etat de droit, de la Démocratie et des Droits de l'Homme. Pour ce faire, il convient de tirer les leçons des précédentes expériences de tentatives de réformes en adoptant une stratégie de communication appropriée et une approche pédagogique et inclusive.

Dynamique et acteurs de la prévention de la violence électorale, de la communication institutionnelle, et de la participation active des populations

La tenue d'élections apaisées et crédibles, la communication efficace sur les réformes politiques et institutionnelles ainsi que la participation inclusive et active des acteurs des organisations de la société civile, constituent un facteur important dans le processus de consolidation de la paix et de la réconciliation au Mali.

En effet, le 27 novembre 2020, le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD), à travers une requête adressée au Secrétaire Général de l'ONU, a sollicité l'accompagnement technique, financier, matériel et logistique des Nations unies pour renforcer les capacités du Ministère à relever les défis majeurs de la transition, notamment l'achèvement de la réorganisation territoriale, la relecture de la loi électorale, de la loi organique et de la charte des partis politiques, l'organisation des opérations électorales et référendaires et la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la réconciliation.

Dans cette perspective, la mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM) des Nations unies conduite virtuellement du 19 février au 06 mars 2021, dans un contexte socio-politique particulier marqué notamment par (i) le manque de confiance de certains acteurs politiques envers les autorités de la Transition ; (ii) le manque de visibilité autour du processus électoral (i.e. absence de calendrier électoral) ; (iii) le manque d'inclusivité et de transparence autour du processus politique ; (iv) l'absence de consensus sur des questions majeurs en lien aux réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales ; (v) l'insécurité grandissante, en particulier dans les régions du nord, du centre et du sud ; (vi) le retard important accusé dans la mise en œuvre de la charte et de la feuille de route de la transition, a souligné l'impérieuse nécessité « ... qu'un planning adéquat soit fait en vue de prévenir et pallier toute éventualité de violence liée aux élections et de mettre en place un mécanisme de prévention et de gestion de toute crise pouvant advenir. Un tel mécanisme permettrait de mieux cerner les risques et les menaces susceptibles d'affecter les futures échéances électorales au Mali »¹³. Ces violations sont essentiellement liées aux droits civils et politiques qui sont récurrents en période électoral et liés aux activités du processus (le droit à l'information, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté d'association et de rassemblement pacifique, le droit de voter, de recevoir et de répandre l'information, le droit à la sécurité de la personne etc.). De plus, l'implication des mécanismes nationaux de promotion des droits humains (à l'instar de ceux de la CNDH et des comités de suivi du code de bonne conduite) dans le processus électoral est indispensable non seulement pour la crédibilité mais aussi pour la confiance de la population dans le scrutin.

En effet, la consolidation de la paix reste minée par les tensions politiques latentes, un processus de paix et de réconciliation inachevé, la prévalence des conflits intercommunautaires et des précédents en termes de violences électorales. En particulier les violences faites aux femmes et aux jeunes durant

¹³ Rapport de la Mission Virtuelle d'Evaluation des besoins électoraux, 19 février au 06 mars 2021

les élections et leur insuffisante participation à ces processus font peser des risques de violences sur les scrutins à venir. De plus, la période électorale au Mali constitue une source de tensions sociopolitiques pouvant engendrer de multiples violations et atteintes aux droits humains.

Dans ses conclusions, la NAM a recommandé, entre autres : i). La poursuite de l'assistance intégrée des Nations unies pour l'organisation du processus électoral au Mali ; ii). La mise en place par le PNUD d'un nouveau projet d'appui au processus électoral ; iii). La mobilisation des ressources auprès des PTF, ainsi que iv). La mise en place et la gestion d'un panier de fonds commun auxquels les PTF pourraient contribuer.

Conformément auxdites recommandations, le Gouvernement de Transition, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et ONU-Femmes ont conjointement procédé à la formulation d'un Document de Projet en vue de mettre sur pied un nouveau Basket-Fund visant à apporter une assistance technique, financière, matérielle et logistique à l'État malien dans le cadre des réformes et des élections.

Par ailleurs, le budget prévisionnel du PAREM est d'environ 56 millions \$US dont 60% des ressources ont été mobilisées. Les ressources du présent projet permettront de combler une partie du gap en prenant en charge certaines activités prévues dans le PRODOC du PAREM, en l'occurrence celles liées à la prévention des conflits et à la sensibilisation des acteurs du processus. Les deux projets s'avèrent par conséquent complémentaires.

À la suite de la levée des sanctions de la CEDEAO en juillet 2022 et l'adoption du chronogramme des différends scrutins et des réformes, il apparaît urgent de fournir un appui supplémentaire aux autorités maliennes pour la mise en œuvre d'une seconde phase de transition, qui se veut inclusive et transparente, et qui réponde aux attentes et besoins des populations maliennes.

Étant donné la complexité des réformes à mettre en place dans un délai serré, il serait opportun de considérer un programme de communication institutionnelle autour desdites réformes. Les défis de transparence et de crédibilité méritent qu'un accent soit mis sur la communication institutionnelle des acteurs étatiques chargés des réformes politiques et électorales d'une part, et pour faire comprendre au public et aux bénéficiaires ce qui est fait et dérouler ce qui est dit, d'autre part.

Ainsi, certains acteurs institutionnels, non institutionnels et certaines couches sociales peuvent être appuyés, formés, et suivis afin de préparer un environnement social stable avant, pendant et après les prochaines élections afin d'une part de mobiliser les populations à une plus grande participation et d'autre part, de pousser les acteurs politiques au strict respect des règles démocratiques et des exigences électorales.

En ce qui concerne le Gouvernement, il apparaît nécessaire de renforcer ses capacités à deux niveaux : au niveau de la Communication institutionnelle et ensuite au regard du nouveau rôle attribué aux institutions chargées de l'organisation des élections (MATD-AIGE). Pour la Communication institutionnelle, étant donné la complexité des réformes à mettre en place dans un délai serré, il serait opportun de considérer un programme de communication institutionnelle sensible au conflit et au genre autour desdites réformes.

Concernant l'AIGE, sa communication institutionnelle devra aller au-delà de la sensibilisation et de l'éducation civique qui, eux, visent à mobiliser les citoyens et citoyennes, pour assurer la promotion de la visibilité de l'organe de gestion des élections à travers des relations publiques et des relations de presse. Ceci afin d'informer le public en temps réel sur l'organisation du scrutin électoral, mais aussi de construire et promouvoir une image de l'OGE auprès d'un large public, y compris les populations, les électeurs/trices, les partis politiques, les institutions nationales et internationales.

La communication institutionnelle devrait s'axer sur : (a) l'information du public en temps réel avant, pendant et après les opérations électorales ; (b) la promotion de l'image de marque, la crédibilité et la notoriété de l'institution électorale, tandis que la communication publique s'adresse, par le biais d'une campagne de sensibilisation, à un public plus large.

La communication externe devrait atteindre une variété de cibles en accord avec les objectifs de communication et pour cela, il est important d'utiliser des moyens qui font partie intégrante d'un plan stratégique de communication appropriés afin d'augmenter la visibilité, la transparence et la crédibilité des scrutins. Il s'agit notamment des relations publiques et des relations avec la presse, par

le biais des médias de masse, la communication événementielle sous forme d'activités socio-culturelles, de points de presse et de déjeuners de presse. De même, il est important d'associer une stratégie de communication basée sur les médias de masse sensible au conflit et au genre avec des outils de communication appropriés afin d'augmenter la visibilité, la transparence des scrutins pour influencer positivement sur sa notoriété par le biais d'une communication encore plus ouverte.

A court et moyen terme, les objectifs de communication devraient être définis de la manière suivante : combler l'image de marque des institutions en charge des réformes et des élections ; développer la transparence et la crédibilité et créer une notoriété des institutions en charge des réformes et des élections ; contrer les rumeurs et les "fake news" ; et améliorer la communication interne. De façon plus spécifique, le programme de communication institutionnelle viserait à éveiller l'intérêt des Maliens, particulièrement des femmes, pour les réformes politiques et institutionnelles afin d'impacter positivement la gouvernance et l'État de droit, de contribuer à une meilleure appropriation des réformes politiques et institutionnelles et de promouvoir un accompagnement citoyen de qualité de la Transition. Elle vise aussi à faciliter l'accès des populations à une information crédible et vérifiée. Elle comporterait deux volets : une plateforme électronique dynamique et interactive et l'organisation de missions d'information de sensibilisation et de communication de proximité sur les réformes politiques et institutionnelles.

Pour le nouveau rôle des institutions chargées des réformes et des élections, il devrait envisager le renforcement des capacités des autorités administratives et une vigilance électorale

Les autorités administratives (Gouverneurs, Préfets, Sous-Préfets) devraient être formés : La loi électorale partage la gestion des opérations électorales entre l'Autorité Indépendante de Gestion des élections et le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. De ce point de vue, il convient de monter un programme de formation approprié à l'attention des autorités administratives de façon que celles-ci puissent comprendre et jouer leur nouveau rôle adéquatement. Il convient de noter que selon le découpage administratif du Mali, le pays compte 19 régions et le district de Bamako, 156 cercles et 466 arrondissements, 819 communes et 12 712 villages.

Dans ce sens, un programme de formation ciblée devrait être mis sur pied et viserait à contribuer à un processus référendaire et électoral sans violence et respectueux des droits de l'homme à travers la sensibilisation et la formation des autorités administratives sur leur nouveau rôle et responsabilités dans l'exercice et la pleine jouissance des droits et des libertés fondamentales par tous les acteurs politiques dans leur juridiction respective.

L'appui proposé devrait aider la conception et la production des supports de formation sensibles au conflit et au genre, tels que les manuels, guides, aide-mémoire, présentations multimédias ; définir les dispositifs et équipements pour les formateurs principaux ; mettre en œuvre le programme de formation en cascade conforme aux normes et aux textes de référence qui posent un certain nombre de principes ou de standards; conseiller et appuyer les activités de supervision, de contrôle et d'évaluation par des visites de terrain pendant le déroulement des formations. Ces contenus de formation devront être conçus et/ou approuvés par les services compétents du organisations des Nations unies et par les institutions bénéficiaires et selon des thématiques concernées, par les moyens convenus de commun accord. Il en est de même des partenaires (consultants ou experts nationaux ou internationaux) de mise en œuvre. Ces formations feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation au cours de leur déroulement.

Une vigilance électorale accrue devrait être accordée au développement du cycle électoral et aux différents scrutins.

Au regard du calendrier officiel de la transition, qui semble extrêmement serré avec environ 08 scrutins différents à organiser, des réformes constitutionnelles et institutionnelles importantes à mener en moins de 12 mois, de nombreux défis sont à envisager. Toutes ces réformes se tiendront dans un contexte fortement polarisé, caractérisé par un environnement sécuritaire délétère, la persistance des violences intercommunautaires, l'absence de l'État dans certaines zones du pays et le déficit de confiance entre une frange des acteurs politiques et certaines institutions de la transition en charge des réformes et des élections.

Par ailleurs, les leçons tirées des scrutins précédents indiquent une tendance à la rupture du dialogue institutionnel et social, notamment lors des contentieux électoraux amenant à de fortes protestations

populaires. Ce contexte indique donc un fort besoin de mettre en place des mécanismes et de mener des actions permettant d'identifier et de mitiger les risques susceptibles de compromettre la réussite des différents processus en cours et de causer la résurgence d'une nouvelle crise politique.

Le Gouvernement de transition a donc relancé le dialogue avec tous les acteurs socio-politiques et initié les consultations avec les populations à la base sur les différentes réformes envisagées et la réorganisation territoriale, en vue de restaurer la confiance de tous les acteurs autour des différents processus ainsi que de renforcer la participation civique des groupes marginalisés, surtout les jeunes et les femmes, en restaurant la confiance entre les populations et les institutions nationales.

Pour conduire ce vaste chantier que prévoit la feuille de route, les autorités de la Transition auront besoin d'expertises nécessaires aussi bien nationales qu'internationales pour fournir des analyses conjointes dans des domaines spécifiques et soutenir une programmation coordonnée de tous les acteurs et partenaires en appui à la transition. Les organisations de la société civile ainsi que les médias devront en outre être outillé afin d'assurer la transparence du processus et de contribuer activement et de manière constructive à sa réussite.

Il est donc opportun de penser à la mise en place d'un système de vigilance électorale à travers un mécanisme d'alerte précoce permettant aux acteurs institutionnels et non institutionnels d'accompagner la mise en œuvre des réformes et l'organisation des scrutins de manière inclusive et apaisée.

En ce qui concerne les acteurs non institutionnels, la participation inclusive et transparente des acteurs de la société civile est à dynamiser.

Le relèvement du taux de participation et l'information des citoyens sur leurs droits et responsabilités ont toujours constitué des défis majeurs des processus électoraux. A cela, s'ajoute la nécessité d'entretenir la culture de la réconciliation et de la paix. A cette fin, il faudra réellement mobiliser et informer tous les acteurs de la société civile. L'assistance des Nations unies devra soutenir l'animation d'une campagne d'éducation civique, d'information, de formation, de sensibilisation électorale et de mobilisation en vue d'une participation accrue et apaisée des populations aux différents scrutins.

Les efforts doivent tendre à donner aux populations, une information pertinente, objective et neutre sur le processus électoral et les enjeux des scrutins. Ils doivent également permettre d'élaborer et de distribuer des supports d'éducation au vote. Ce travail devra se faire, en concertation avec la ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée des réformes politiques et institutionnelles.

Des activités en vue d'une plus grande participation des femmes, des femmes chefs de ménage, des jeunes, des minorités et des personnes en situation de handicap, ainsi que leur implication dans des structures participatives, seront également conseillées et encouragées. Représentant 50,4% de la population du pays, les femmes participent plus fortement à la gestion des affaires locales.

Ainsi, en ce qui concerne la jeunesse, surtout entre 18 - 21 ans, il apparaît nécessaire, avant la tenue des élections, de prévenir les risques d'affrontements et de conflits, tout en les incitant à une plus grande participation et au strict respect des règles de la démocratie et des exigences électorales. D'autre part, en raison des changements systémiques, juridiques et procéduraux importants concernant la Constitution et les élections attendues qui non seulement vont régir les élections de sortie de transition mais aussi les cycles électoraux subséquents, il est fondamental d'éduquer les jeunes électeurs. Les nombreuses années d'inégalités sociales ont abouti à un manque de connaissances civiques, surtout par la jeunesse, de leurs droits, rôles et responsabilités lors d'un processus électoral mais aussi un manque de compréhension des aptitudes et comportement qui consolident la démocratie. De plus, les scrutins à venir seront définis par une grande attente des populations, surtout au sein de la jeunesse, notamment en termes de faire valoir leur voix au sein des débats politiques. Les cadres d'échanges sur les enjeux du processus électoral sont actuellement limités et formels (notamment le Cadre d'échange des partis politiques et les concertations menées par le MATD) dans lesquels les jeunes ne sont pas assez représentés et qui sont peu adaptés aux préférences des jeunes, qui sont eux plus souvent attirés par et confortable avec les cadres de dialogue informels et dédiés aux jeunes, surtout autour d'activités socio-culturelles et en utilisant des technologies et médias sociaux.

Les femmes, notamment les femmes qui participent directement ou indirectement à différentes formes d'activités politiques, y compris en tant que personnalités politiques élues ou nommées aux niveaux national et local, membres de partis politiques, candidates aux élections, électrices, agents électoraux, ou encore en tant que militantes, activistes au niveau communautaire, sont des actrices essentielles des mécanismes de prévention des crises électorales. Pourtant, malgré le combat politique des femmes et en dépit du discours officiel et de la signature de nombreuses conventions internationales en leur faveur, elles n'occupent pas encore au Mali la place correspondant à leur importance numérique et à leur engagement.

A titre d'exemples, au niveau de la représentativité, en 2013 on note une présence de 9,52% de femmes à l'Assemblée nationale et de 26,60 % dans les collectivités territoriales en 2016 à la faveur de la Loi N°2015-052 du 18 décembre 2015 relative au quota de 30% minimum, pour l'un ou l'autre sexe, pour les instances nominatives et électives. Et pourtant, à la veille de chaque scrutin, l'électorat féminin est toujours très sollicité. Les partis politiques et autres mouvements les sollicitent avec insistance pour leur capacité d'influencer et de mobiliser surtout au niveau communautaire. Les femmes dans les sphères politiques font encore face à de nombreux obstacles liés à la sécurité, à leur capacité de réseautage politique, et les pesanteurs socio-culturelles.

Néanmoins, ces femmes participent déjà au développement de mécanisme de réduction des violences électorales à travers surtout leur participation aux centres de veille. Ces actrices ont également un fort potentiel de sensibilisation pour apaiser les tensions sociales. De même la société civile au Mali reste un maillon essentiel de la prévention. Dans le but de jouer son rôle de contrôle citoyen et de contribuer à la réussite de la transition au Mali, et surtout sur le volet du processus électoral, certaines faitières et organisations de la société civile maliennes ont élaboré conjointement un document de « Positionnement harmonisé de la société civile pour la refondation de l'Etat et une Transition réussie au Mali ». Cette approche a pour but d'harmoniser les constats, recommandations et engagements de la société civile vis-à-vis du processus de transition. Les organisations de la société civile ont convenu de mettre en place un dispositif commun de suivi et de veille citoyenne des engagements pris pour le suivi des actions du gouvernement et de rendre compte des résultats à l'opinion nationale et internationale. Il s'agit ici d'une opportunité de renforcer le rôle des ONGs nationales mais aussi de favoriser un dialogue aux niveaux national, régional et local sur les enjeux du processus électoral. Au sein de la société civile, certains acteurs sont particulièrement influant et effectif dans les dynamiques de prévention des crises :

- Les leaders communautaires sont particulièrement influant dans la mobilisation des populations ainsi que dans la prévention des violences et alerte précoce. De plus, ils jouent un rôle significatif dans le rapprochement entre l'Etat et la population locale, surtout dans les zones éloignées ou la présence gouvernementale est limitée.
- Les associations des femmes et des jeunes sont également particulièrement efficaces dans la prévention des conflits et la gouvernance démocratique, notamment à travers les activités qu'elles entreprennent collectivement ou individuellement au sein de la société civile dont le but est non seulement d'influencer les choix des politiques publiques et des décideurs, l'administration des affaires publiques à tous les niveaux de prises de décision, tant au plan national que communautaire à travers la promotion du genre sociale dans les sphère de représentation et de prise de décision mais aussi de promouvoir et de préserver la paix et la cohésion sociale.

Les jeunes sont aussi une force positive et il relève de la société d'assurer et de faciliter leur rôle positif. Dans la prévention et gestion de conflits, ils peuvent jouer trois rôles importants: ils peuvent résoudre des conflits dans leur propre groupe disposant d'un accès direct à leurs amis et camarades d'âge du même âge; ils peuvent sensibiliser d'autres jeunes à résister à la manipulation politique; ils peuvent plaider pour que leurs préoccupations soient prises en compte, et il est important qu'ils soient écoutés, notamment dans un dialogue entre générations. Les amener à comprendre les valeurs et principes de paix, et de cohésion sociale à travers les séances de renforcement des capacités peut leur permettre d'assumer leurs responsabilités dans la prévention et la gestion de conflits. La coordination de leurs actions formelles ou informelles, leur capacité d'accès dans les zones en conflit et leur acceptation au sein des communauté peuvent contribuer à la prévention de la violence à travers la collecte

des incidents et l'alerte précoce et à la promotion de la gouvernance démocratique, à travers la Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO), et la Plateforme des Femmes Leaders du Mali ; les associations et organisations féminines de suivi des élections ; la cellule d'orientation et de proximité à travers « MUSOW KUNKAN », pour une participation plus accrue dans le processus politique de transition politique, en coordination avec le Ministère de la Femme, de l'enfant et de la famille et le Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation (MATD) permettra une synergie d'action.

- Les médias (les radios communautaires étant les plus répandues) sont particulièrement essentiels pour leur rôle de sensibilisation du public et de leur capacité de réduire comme d'inciter à la violence durant les périodes électorales. Ils sont des acteurs clés à cibler pour prévenir les messages de haine ou erronés sur le processus électoral qui peuvent exacerber la situation en cas de tensions électorales.

Aussi, les acteurs politiques, notamment les partis politiques doivent être particulièrement engagés dans les efforts de prévention des violences électorales. En effet, avec l'existence du cadre d'échanges des partis politiques, la tension politique entre les partis eux-mêmes et entre les partis politiques et l'Etat s'est estompée sur la voie à suivre durant cette transition, et spécifiquement sur l'organisation des élections. Même si un sondage publié en juillet 2020 par Afrobarometer indique que les partis politiques au Mali font l'objet d'un large discrédit et que l'indice de confiance des populations envers les partis d'opposition était de 37%, comparés aux chefs traditionnels, aux forces de sécurité et aux leaders religieux qui bénéficient de l'indice de confiance le plus élevé (respectivement 83%, 82%, 78%), les partis politiques sont soucieux du respect du chronogramme des réformes politiques et électorales, conformément à la durée de la Transition.

Des initiatives de renforcement des capacités et de sensibilisation à l'attention des leaders politiques contribueraient à faire avancer la culture démocratique et prévenir les risques de conflits. De plus, le nombre élevé de partis politiques au Mali rend le travail de sensibilisation et plaidoyer auprès de ces institutions plus difficile (277 partis politiques répertoriés lors du dernier scrutin).

Enfin, les acteurs du processus de sécurisation sont souvent omis dans le cadre de la prévention des violences électorales, pourtant, ils sont les premiers intervenants dans la gestion des violences électorales. Au Mali, la sécurisation du processus électoral est confiée aux forces de sécurité intérieure qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention de ces violences et encore moins d'un plan intégrant la protection spécifique des femmes et des jeunes. Leurs actions avant, pendant et après les scrutins sont particulièrement importantes pour réduire les risques de violences électorales et de leur amplification. Leur implication pertinente dans le processus nécessite donc une sensibilisation spécifique aux actions et mesures permettant de réduire les risques de violences et sensible aux risques de violences à l'égard des femmes durant le scrutin. La sécurisation des élections requiert également des compétences spécifiques afin de respecter les droits et libertés fondamentaux, la garantie de liberté d'expression et les valeurs démocratiques.

Cartographie des acteurs

Acteurs	Description	Dynamiques
Acteurs nationaux		
Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation (MATD)	<p>Ministère chargé d'appuyer l'AIGE pour les opérations référendaires et électorales.</p> <p>Le MATD met en œuvre la Politique nationale genre sous le lead du ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.</p>	Joue un rôle primordial pour assurer la coordination des acteurs technique au niveau national et régional.
Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE)	<p>L'AIGE est chargée de l'organisation des opérations référendaires et électorales et assure le rôle de supervision et de suivi du processus référendaire et électoral ;</p> <p>Elle est composée d'un collège de 15 membres et des coordinations.</p>	Le défi est la désignation du Président de l'AIGE et l'installation des coordinations régionales, de cercles et de communes ainsi que son opérationnalisation sur l'ensemble du territoire et dans les Représentations Diplomatiques et Consulaires.
Conseil National de Transition (CNT)	Le CNT constitue l'organe législatif du Mali en remplacement de l'Assemblée nationale durant cette période de transition.	Le CNT est essentiel pour discuter et adopter les textes relatifs aux réformes politiques, institutionnelles et électorales attendues
Cabinet du ministre délégué chargé des Réformes Politiques et Institutionnelles	Le cabinet du ministre délégué est chargé de conduire les politiques relatives aux réformes politiques et institutionnelles	Le Cabinet poursuit les chantiers des réformes politiques et institutionnelles entreprises conformément à la durée de la Transition
Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille	<p>Ministère chargé d'appuyer l'AIGE pour la prise en compte du genre dans les opérations référendaires et électorales.</p> <p>Le MPFEF met en œuvre la Politique nationale genre</p>	Joue un rôle primordial pour assurer la coordination de la prise en compte des dynamiques genre par les acteurs techniques au niveau national et régional.
Partis Politiques	277 partis politiques sont appelés à participer aux prochaines échéances électorales	Les partis politiques sont soucieux du respect du chronogramme des réformes politiques et électorales, conformément à la durée de la Transition.
Médias (radios, journaux, media sociaux)	Sont une source importante d'information pour les communautés.	Sont des partenaires pour la diffusion, sensibilisation sur les questions relatives aux réformes politiques et électorales et prise en compte des opinions des femmes et des jeunes. Les médias sont un outil puissant pour la prévention des violences.

Les associations signataires d'accord cadre avec l'Etat (ASACE) (Spécialisées dans la Gouvernance, la Démocratie et les Elections)	Mènent des activités de prévention et de gestion des conflits et appuient les activités de sensibilisation de toutes les communautés. Promeuvent le dialogue et la prise en compte du genre et des jeunes	Promeuvent le dialogue et la prise en compte du genre et des jeunes. Assurent la complémentarité et les synergies avec les actions entreprises par les ASACE et renforcent leur capacité.
Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH)	A un mandat de promotion et protection des Droits de l'Homme	Très impliqués dans la lutte contre la désinformation dans le processus électoral, et promotion de l'accès à tous de leurs droits aux élections, surtout les couches les plus marginalisées.
Les groupements et associations de femmes, cases de paix/vestibules de femmes	Ont un faible niveau d'organisation et de plaidoyer. Ont une influence sur les jeunes et les familles.	Rôle important pour prévenir les conflits communautaires et de mener des sensibilisations sur les droits des femmes, processus électoral etc. auprès des acteurs communautaires. A travers la cellule d'Orientation de Proximité (COP) elles sont des partenaires crédibles pour la paix et la cohésion sociale.
Les groupes et associations des jeunes	Impliqués dans la mobilisation des électeurs surtout en ce qui concerne l'éducation civique mais dispose de peu d'expertise en la matière.	Capacités à renforcer sur les thématiques du projet pour leur participation pacifique au processus électoral.
Les groupes armés non étatiques ¹⁴ .	Les groupes armés non étatiques disposent d'une capacité de nuisance assez importante en période électorale.	Installation d'engins explosifs improvisés, occupation de territoire, signature d'accord de non-dénonciation avec les communautés

Défis et justification du projet

Les élections de sortie de transition constitueront un test pour la consolidation de la démocratie au Mali. D'autant plus que les dynamiques de dialogue insufflées jusqu'à présent, que ce soit par le dialogue national inclusif ou l'accord d'Alger, n'ont pas suffi pour créer une union autour du processus démocratique au Mali.

Eu égard à ces défis importants et par une requête du 27 novembre 2020, les autorités de la transition ont sollicité l'accompagnement technique, financier, matériel et logistique des Nations unies pour la conduite des réformes électorales envisagées, la réorganisation territoriale et l'organisation des opérations électorales et référendaires. Par suite de cette demande, une mission d'évaluation des besoins électoraux (NAM) mandatée par les Nations unies qui a eu lieu en virtuel du 19 février au 06 mars 2021 et a notamment mentionné la nécessité d'appuyer les différents acteurs nationaux dans la tenue des élections.

¹⁴ Les Groupes terroristes qui opèrent au Mali incluent notamment : le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) (QDe.159) et l'Etat islamique au Grand Sahara (EIGS) (QDe.163).

De ce fait, un basket fund a été créé par le PNUD pour recevoir les contributions d'une valeur de USD 56 371 491 des différents PTF que sont le Canada (USD 4 044 375), la Norvège (USD 5 072 355), la Suède (USD 6 319 813), Luxembourg (USD 226 000), le Japon (USD 2 618 760), l'Union Européenne (USD 16 914 000), TRAC/PNUD (USD 1 500 000), à travers le projet d'Appui aux réformes et aux élections au Mali (PAREM 2021 – 2023) avec trois axes d'interventions : (i) l'appui aux réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives; (ii) l'appui à l'organisation d'un referendum constitutionnel et la tenue des élections générales; et (iii) renforcement des capacités des nouvelles institutions qui seront mis en place post-transition. De plus, la Mission Evaluation des besoins (NAM) a également recommandé de renforcer les cadres consultatifs du gouvernement en les rendant plus inclusif et en continuant la sensibilisation des parties prenantes, particulièrement les femmes et les jeunes, au dialogue politique apaisé.

De ce constat global, il ressort que, malgré les efforts consentis par les parties prenantes nationales, les PTF et les Nations unies, afin de soutenir cette transition politique à bien mener le processus électoral permettant de créer un environnement pré et post-électoral apaisé et sécurisé sensible conflit et au genre et afin de renforcer la participation citoyenne tout en préservant les aspirations au changement des Maliens, et des Maliennes, il reste à adresser des défis majeurs qui ont le potentiel de prévenir et réduire les violences électorales :

a. Faiblesse du dialogue politique sur les enjeux du processus électoral

Le dialogue politique (communication avec les acteurs politiques et acteurs de la société civile) joue un rôle essentiel dans la création d'un climat de confiance, de sociabilité et de collaboration. Au Mali, l'absence d'un dialogue politique franc et permanent entre les différents acteurs politiques et sociaux constitue un défi majeur pour la conduite apaisée avant, pendant et après les prochaines élections. Ce déficit de dialogue de la part des dirigeants et des partis politiques fait actuellement l'objet de nombreuses critiques tant par les acteurs sociaux que politiques. On constate ainsi de nombreuses grèves initiées par des acteurs majeurs de l'organisation des élections, notamment les administrateurs civils, qui suscite un réel questionnement sur la tenue des élections dans les délais de 18 mois. Par ailleurs, certains leaders politiques ont émis des critiques sur la composition des différents organes de la transition et décidé de ne pas y participer. Relancer le dialogue avec les acteurs socio-politique et renforcer les capacités des acteurs de paix et de sécurité et tous les acteurs socio-politiques sur les différentes réformes dans un cadre de concertation apaisé permettrait de restaurer la confiance ainsi que d'impulser et accompagner le débat politique. Les actions à ce jour, notamment à travers le PAREM, se focalise sur le renforcement des capacités des institutions en charge du processus électoral et la sensibilisation pour l'enrôlement au fichier électoral qui est en cours. Néanmoins, le dialogue multi-acteurs pour résoudre les différents actuels concernant le processus électoral reste encombré par des positions divergentes, notamment sur le calendrier électoral et sur la mise en place de l'organe unique de gestion des élections. Il reste donc impératif d'appuyer un dialogue inclusif et apaisé en amont des scrutins afin de créer un environnement avec moins de tensions sociales durant le scrutin.

Aussi, il y a un besoin de renforcer le cadre permettant de lier les aspirations et attentes sur les scrutins provenant de la base et le dialogue politique sur les élections. Les activités de sensibilisation en cours actuellement restent limitées aux besoins des opérations électorales (i.e. fichier électoral) et ne permet pas de créer un dialogue à plusieurs niveaux afin d'améliorer la compréhension et la confiance des populations dans ce processus. Néanmoins, il existe des facteurs de résilience incluant l'existence d'une société civile engagée, les radios communautaires et les médias à travers le pays. Le projet permettrait donc non seulement de renforcer ces facteurs et appuyant cet engagement mais aussi de créer un échange entre les populations, surtout les plus éloignés des centres urbains, et le gouvernement de transition - en complémentarité avec les efforts du PAREM et des partenaires impliqués dans le renforcement des institutions chargée de la bonne conduite du processus électoral.

b. Impunité et violation des Droits de l'Homme dans un contexte électoral caractérisé par l'insécurité.

La période électorale constitue une source de violences sociopolitiques pouvant engendrer de multiples violations et atteintes aux droits humains et créer un cycle de violence sociale dans un contexte déjà fragilisé par l'insécurité. Actuellement, il existe un cadre de suivi et reporting des violations des droits de l'homme, un système de monitoring incluant un centre d'appel et un réseau de OSCs nationales au niveau des régions coordonné à travers la CNDH. Ce cadre a l'avantage d'avoir un processus décisionnel d'actions de préventions déjà en place et au niveau exécutif. Néanmoins, ce cadre n'inclut pas les violations spécifiquement liées au processus électoraux. Il serait opportun de renforcer ce cadre de monitoring existant afin d'inclure cette spécificité et permettre aux acteurs nationaux et internationaux d'avoir des informations et données leur permettant de s'inscrire dans une approche proactive de prévention et d'alerte précoce et étendre ce réseau dans des zones où les populations n'y ont pas accès, notamment à Gao et à Tombouctou.

Le manque de base de connaissance sur les tendances de la violence électorale est également un frein aux initiatives de prévention et de plaidoyer. Il faudrait permettre aux OSCs et aux médias de disposer d'informations et d'analyse pour faciliter leur plaidoyer, sensibiliser et communiquer de manière transparente et sur la base de données acceptées et vérifiées. De même, il n'existe pas un système de suivi des indicateurs de risques de violences électorales permettant d'identifier les tendances de crise électorale et permettant d'alerter les autorités nationales ainsi que les partenaires internationaux sur le contexte sécuritaire autour des élections. De même, les structures des 'cases de veille' mise en place par ONU Femmes dans le but de collecter les données sur les violences électorales à l'égard des femmes seront également utilisées comme source de données.

En plus, il faut noter qu'avant, pendant et après les processus électoraux, les messages de haine ont tendance à augmenter et se propagent, souvent, par le biais des médias traditionnels et en ligne et ont la particularité d'engendrer des violences physiques et psychologiques sur des individus ou des groupes d'individus ciblés, notamment auprès des communautés avec certaines vulnérabilités tel que les déplacés, les femmes et les jeunes. Il est nécessaire de pouvoir détecter les premiers signes de cette incitation et d'impliquer les parties au conflit, ainsi que la communauté internationale, dans la mise en place de solutions et surtout pour prévenir sa prolifération et améliorer l'exercice des droits de l'homme. Ceci ne peut se faire que s'il existe un système de monitoring capable d'identifier ces abus afin de réduire les risques de violences électorales et permettre de protéger et renforcer le processus démocratique au Mali.

c. Complexité des réformes à mettre en place dans un délai serré, défis de transparence et de crédibilité dans le processus de réformes politiques et institutionnelles et l'organisation des différents scrutins électoraux ;

Étant donné la complexité des réformes à mettre en place dans un délai serré, il serait opportun de considérer un programme de communication institutionnelle autour desdites réformes. Les défis de transparence et de crédibilité méritent qu'un accent soit mis sur la communication institutionnelle pour faire comprendre au public et aux bénéficiaires ce qui est fait et faire ce qui est dit conformément aux règles et standards reconnus dans le domaine. La communication institutionnelle devrait s'axer sur : (a) l'information du public en temps réel avant, pendant et après les opérations électorales ; (b) la promotion de l'image de marque et la notoriété de l'institution électorale, tandis que la communication publique s'adresse, par le biais d'une campagne de sensibilisation, à un public plus large.

La communication externe devrait atteindre une variété de cibles en accord avec les objectifs de communication précise. Et pour cela il est important d'utiliser des moyens qui font partie intégrante d'un plan stratégique de communication sensible au genre à travers des outils classiques utilisés pour faire passer les messages aux communautés.

De façon plus spécifique, le programme de communication institutionnelle viserait à éveiller l'intérêt des Maliens pour les réformes politiques et institutionnelles afin d'impacter positivement la

gouvernance et l'État de droit, de contribuer à une meilleure appropriation des réformes politiques et institutionnelles et de promouvoir un accompagnement citoyen de qualité de la Transition. Elle devrait associer une stratégie de communication basée sur les médias de masse tenant compte des besoins des femmes avec des outils de communication appropriés et accessibles afin d'augmenter la visibilité, la transparence des scrutins pour influencer positivement sur sa notoriété et sa stratégie d'appropriation.

A court et moyen termes, les objectifs de communication devraient être définis de la manière suivante : combler l'image de marque des institutions en charge des scrutins ; développer la transparence et la crédibilité ; contrer les rumeurs et les "fake news" ; améliorer la communication interne.

Elle vise aussi à contrer les rumeurs et les "fake news" en facilitant l'accès des populations à une information crédible et vérifiée. Elle comporterait deux volets : une plateforme électronique dynamique et interactive et l'organisation de missions d'information de sensibilisation et de communication de proximité sur les réformes politiques et institutionnelles.

d. Le manque de présence de l'État dans certaines zones du pays et le manque de confiance grandissant entre une frange des acteurs politiques et certaines institutions de la transition en charge des réformes politiques, institutionnelles et électorales, notamment la Primature

Profondément déstabilisé, depuis 2012, par l'insurrection conjointement menée par le Mouvement national de libération de l'Azawad et le groupe salafiste Ansar Dine puis par le coup d'État mené par une partie de l'armée malienne, l'État malien n'a pas été en mesure, depuis lors, de redéployer pleinement son administration sur de grandes parties du territoire. Cela a conduit certains analystes à qualifier certaines parties du pays comme des « espaces non gouvernés ». Une expression à nuancer puisqu'il est désormais admis qu'en l'absence de l'administration de l'État, les populations se sont vues dans l'état d'autres « acteurs non étatiques » pour accéder aux services de base, et donc vers une nouvelle offre de gouvernance. Le manque de confiance grandissant entre le mouvement du 20 février, le cadre de concertation des partis politiques pour la réussite de la transition et les autorités de transition est une menace sur le déroulement du chronogramme politique et électoral et le respect des droits de l'Homme.

e. La faible taux de participation et l'insuffisance de l'information des citoyens sur leurs droits et responsabilités défis majeurs des processus électoraux et déficit de la culture de la réconciliation et de la paix.

Le relèvement du taux de participation (environ 43% au premier tour et 34% au 2^e tour aux élections présidentielles de 2018 et d'environ 35% au législatives) et l'information des citoyens sur leurs droits et responsabilités ont toujours constitué des défis majeurs des processus électoraux. A cela, s'ajoute la nécessité d'entretenir la culture de la réconciliation et de la paix. A cette fin, il faudra réellement mobiliser et informer tous les acteurs de la société civile. L'assistance des Nations unies devra soutenir l'animation d'une campagne d'éducation civique, d'information, de formation, de sensibilisation électorale et de mobilisation en vue d'une participation accrue des populations aux différents scrutins.

Les efforts doivent tendre à donner aux populations une information pertinente, objective et neutre sur le processus électoral et les enjeux des scrutins. Ils doivent également permettre d'élaborer et de distribuer des supports d'éducation au vote. Ce travail devra se faire, en concertation avec la ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée des réformes politiques et institutionnelles.

Des activités en vue d'une plus grande participation des femmes, des femmes chefs de ménage, des jeunes, des minorités et des personnes handicapées, ainsi que leur implication dans des structures participatives, seront également conseillées et encouragées.

En vue de ces urgents défis, le présent projet met l'accent sur les actions permettant de renforcer la crédibilité du scrutin, créer un climat apaisé en favorisant l'implication des femmes et des jeunes; en renforçant les capacités de communication et de dialogue des acteurs politiques, sociaux et sécuritaires afin de s'engager dans une dynamique démocratique et mieux prévenir les risques de conflits

électorales; et en renforçant le dispositif de monitoring des droits humains et d'alerte précoce afin de prévenir et de réduire les violations et abus qui peuvent entacher le processus.

Cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants, et comment il garantit l'appropriation nationale.

Dans le cadre de la transition politique en cours au Mali, le gouvernement a identifié les priorités de la transition et mis en place un Plan d'Action Gouvernemental qui inclut les réformes politiques et institutionnelles et l'organisation des élections. Le projet s'inscrit donc en droite ligne avec les priorités nationales afin de créer un environnement apaisé et propice aux processus électoraux. Aussi, le système des Nations-Unies (SNU) reconnaît le besoin d'accompagner le gouvernement de transition vers des élections libres et crédibles. De ce fait, les Nations-Unies ont élaboré le Integrated Transition Support Plan (ITSP) qui identifie notamment l'appui aux élections comme un axe prioritaire d'intervention du SNU au Mali. De même, le rapport stratégique annuel 2020 du PBF reconnaît l'appui à la transition politique, notamment au processus électoral, comme étant l'une des priorités de consolidation de la paix au Mali. Pour le nouveau cycle électoral, il est envisagé que tous les acteurs des Nations unies, le PNUD, ONU-femmes et les autres agences jouant un rôle dans la fourniture de l'assistance électorale, continuent de travailler comme, par le passé, de manière intégrée, coordonnée et complémentaire, tout en conservant les avantages comparatifs de chaque entité, en vue de répondre, de façon cohérente et rationnelle aux demandes des autorités nationales en matière d'assistance électorale. Le PNUD a le lead dans l'administration du Basket Fund dont les actions sont définies dans le Projet d'Appui aux réformes et aux élections au Mali (PAREM) et se focalise sur l'appui des institutions en charge et impliquées dans l'organisation et la gestion des élections. À titre d'exemple, ONU-femmes jouera un rôle important dans la mise en œuvre des activités liées à la participation et à l'engagement des femmes dans le processus électoral et la transition politique. Un expert senior sur les élections et continuera d'apporter l'appui sécuritaire et logistique comme c'est le cas depuis 2013. Le présent projet PBF s'inscrira dans une approche de complémentarité avec le PAREM et son cadre de coordination permettra de renforcer les actions de dialogue à plusieurs niveaux et de développer la confiance et la collaboration multi-acteurs.

Bref résumé des interventions existantes dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
Projet d'Appui aux Réformes et aux élections (PAREM)	PNUD, ONU-Femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'appui aux réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives ; ▪ L'appui à l'organisation d'un referendum constitutionnel et la tenue des élections générales ; ▪ Renforcement des capacités des nouvelles institutions qui seront mis en place post transition 	Le PAREM est un projet essentiel pour la bonne exécution des réformes attendues et préparer les institutions issues des élections à un processus démocratique. Le présent projet permettra d'apaiser le cadre politique et renforcer le dialogue afin de limiter les risques de violence qui seraient un obstacle majeur au processus de réforme.
Projet d'Appui à l'Observation citoyenne du cycle électoral de la Transition 2020- 2022 au Mali	EU	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aligner les normes d'observation du consortium d'organisations de la société civile sur celles des missions 	Ce projet se focalise sur l'observation pendant l'exercice du scrutin. Le présent projet permettra de renforcer le cadre d'observation a travers les

		d'observation électorale internationales et régionales ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir le Mali dans le déploiement et la conduite de missions d'observation électorale. 	cellules de veille et de former en amont des acteurs de la société civile qui seront essentiels durant l'observation du scrutin.
Projet d'Appui à la Transition au Mali	EU 3 639 405\$, 18 mois	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui aux acteurs de la transition et CSA pour la mise en œuvre de l'Accord de paix Appui aux OSCs et médias pour sensibiliser les populations sur le processus de transition 	Ce projet appui les acteurs étatiques et de la société civile pour la bonne conduite de la transition ; Il permettra de renforcer les initiatives de création de lien entre le Projet PBF et le dialogue au niveau politique.

A. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

a) Une brève description du contenu du projet

Le projet agit en réponse au constat fait dans l'analyse des conflits avec comme point d'entrée programmatique le renforcement du dialogue et des capacités de suivi des tendances de violences électorales. Il s'agira donc d'agir sur les aspects de confiance entre les acteurs gouvernementaux, sociaux et politiques, appuyer **les médias**, les OSCs et **les communautés** à être conscient de leur droit et de leurs devoirs dans un processus démocratique, et de faciliter une prise de décision informée par le suivi et l'analyse des tendances de violences électorales. Ces actions permettront de contribuer au renforcement des cadres de dialogue ainsi qu'à un environnement préélectoral apaisé, plus inclusif et sécurisé afin de renforcer la participation citoyenne, surtout des jeunes et des femmes.

Néanmoins, et en vue d'un processus électoral caractérisé par les défis mentionnés ci-haut, le projet adoptera une approche flexible selon les différentes étapes du calendrier électoral. Le projet **favorisera les efforts pour la mise en place d'un environnement sûr pour la tenue d'élections apaisées et en toute sécurité des personnes, notamment en contrôlant et en garantissant le respect des droits de l'homme par les services de police et les acteurs de la société civile et, lorsque cela est compatible et strictement conforme à la politique de diligence raisonnable des Nations unies en matière de droits de l'homme (en anglais HRDPP), en coordonnant les activités pertinentes et axées sur la protection, telles que la sensibilisation aux questions de violence sexuelle et sexiste, afin de renforcer la protection des civils. Les séances de renforcement des capacités à l'endroit des institutions du secteur de la sécurité se feront avec la participation du Haut Conseil des droits de l'homme.** De ce fait, la stratégie du projet envisage d'intervenir comme suit :

b) Théorie du changement pour le projet

Le projet est fondé sur le postulat selon lequel les risques de violences **liés aux élections et à la mise en œuvre des réformes** peuvent être atténués grâce à une mise en collaboration accrue des parties prenantes clés (**Gouvernement**, administration électorale, partis politiques, OSCs, acteurs sécuritaires) dans la recherche de solutions conjointes sur les enjeux portant **sur les réformes politiques et institutionnelles** et le processus électoral afin de renforcer la confiance entre les protagonistes du processus mais aussi l'inclusion des populations les plus vulnérables à chaque phase du processus électoral à travers une participation accrue et plus inclusive dans le cadre de dialogue.

Aussi, prenant en compte les doutes et craintes sur **les processus actuels**, une meilleure compréhension et connaissance sur les normes démocratiques et des droits de l'homme **pendant la mise en œuvre des réformes** et en période électorale **ainsi qu'une communication institutionnelle autour des réformes**, permettrait de mieux outiller les parties prenantes (surtout les femmes et les

jeunes) pour contribuer de manière constructive et substantielle à la formulation des réponses non-violentes aux contentieux électoraux et réduire la méfiance vis-à-vis du processus.

Enfin, la crédibilité du processus électoral repose également sur des scrutins apaisés, la protection des électeurs et des candidats, sur une bonne maîtrise par l'Etat, le gouvernement et les administrateurs du territoire (Gouverneurs, Préfets et sous-préfets) de leur nouveau rôle au regard du cycle électoral, l'opérationnalisation de l'AIGE et la participation inclusive et transparente des acteurs de la société civile. Une meilleure capacité à anticiper et répondre aux actes de violences électorales à travers un système d'alerte précoce inclusif faciliterait et encouragerait non seulement une analyse conjointe des risques, la surveillance des fake news et la dénonciation des discours de haine, mais également une meilleure prise de décision et d'actions de prévention et de mitigation sur la base des analyses conjointes, partagés et acceptés par les parties prenantes, pour une protection des acquis démocratiques du processus de transition, une réduction du sentiment d'impunité et le renforcement de l'inclusion et de la cohésion sociale au Mali.

Le projet souscrit également à une approche de changement graduelle en vue de prendre en compte les sensibilités et réalités contextuelles du calendrier électoral et des réformes. Cette approche se focalise sur une intervention axée sur l'identification de points d'entrée pour la prévention à chaque étape des processus (réforme, phase préélectorale, électorales, et post-électorale) et permettant ainsi une flexibilité accrue des interventions selon le contexte politique et à travers une budgétisation accrue sur la gestion des risques du projet.

c) Description narrative des principales composantes du projet (résultats et produits).

Tous les résultats de l'ensemble du projet intégreront le principe Do No Harm (Ne pas nuire). Autrement dit, les effets indésirables du projet seront anticipés en vue d'éviter de causer des dommages à l'une ou l'autre des parties prenantes bénéficiaires du projet. Pour éviter des conséquences néfastes, le contexte et les acteurs seront examinés avant de procéder à la mise en œuvre des activités du projet. Le projet renforcera la position des intervenants ayant une dynamique de rapprochement et de consolidation de la paix.

Résultat 1 : Des systèmes d'alertes et de dissémination de l'information et données sont en place pour réduire les risques de tension et de violences électorales.

Ce résultat vise à identifier de façon précoce les signaux de violence et à donner la bonne information en vue de créer un climat de confiance entre les différents acteurs engagés dans le processus électoral et des réformes. En effet, les périodes électorales sont des moments d'incertitudes, généralement marquées par des divisions et des tensions qui peuvent vite dégénérer en conflit violent. Un des moteurs de ces tensions réside dans le déficit de communication et de collaboration entre les acteurs. Cet état de fait laisse prospérer des fake news et d'autres rumeurs sur le processus. En matière électorale, la perception valant le fait, s'installe alors un climat de méfiance entre les acteurs. Pour pallier ce déficit, un focus sera mis sur les actions de monitoring pour prévenir les risques de violence afin d'avoir des élections apaisées. Un mécanisme de collecte des données relatives aux risques de violence sera mis en place, des experts seront déployés sur le terrain dans ce sens et les OSC verront leurs capacités renforcées en termes de collecte de données sur les violences électorales, y compris les violences basées sur le genre.

Produit 1.1 : Le mécanisme existant de monitoring des droits humains avant, pendant et après la période électorale est renforcé et permet une meilleure collecte des données sur les violences électorales, y compris les violences basées sur le genre

La première activité se concentrera sur la collecte et l'analyse des informations liées aux risques de violences et aux cas effectifs de violence. L'objectif initial étant de permettre à l'AIGE de disposer d'une base de données complète, désagrégés par sexes et pertinentes pour l'accomplissement de son mandat. Il s'agira précisément d'identifier des sources d'informations vérifiées permettant à l'AIGE de prendre des décisions sur la base des données fiables collectées en temps réel. Dans ce travail, une solution technologique (software) de transmission et d'analyse des données développées par le PNUD sera mise en place au niveau de l'AIGE pour centraliser les informations collectées au travers des différentes plateformes et constituer la base de données initiale de l'AIGE. L'architecture détaillée du

système sera définie au cours d'une mission d'expertise déployée dans le deuxième trimestre de l'année mais s'appuiera sur les recommandations ci-dessous.

Cette base de données sera constituée en parfaite complémentarité avec les mécanismes de centralisation des données existant telles que ceux développées par la société civile et les Nations unies. Bien que le projet s'assure que toutes les données suivent les critères de catégorisation qui seront définis au cours des différents ateliers et particulièrement au cours de l'atelier national sous la coordination du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation (MATD), pour une potentielle intégration des rapports, le projet s'appuiera sur des institutions nationales en dehors du cadre gouvernementale pour respecter le principe d'indépendance de l'AIGE.

De plus, en plus de laisser la possibilité aux membres des démembrements de l'AIGE, et bureaux de vote de remonter les informations (selon les modalités à définir), cette activité pourra s'appuyer sur le travail d'un certain nombre d'acteurs et notamment la Commission Nationale des droits de l'Homme. En effet, le mandat de la CNDH lui confère un positionnement institutionnel similaire à celui de l'AIGE et elle a déjà engagé un travail de collecte de données qui sont pertinentes pour l'identification des risques de violences au cours du processus électoral. Le travail de collecte de données pourra donc se faire au travers des mécanismes de collecte des représentations régionales de la CNDH. Dans cette logique, le software de collecte et analyse des rapports des moniteurs sera mis à disposition de la CNDH pour permettre d'améliorer la rapidité de transmission des rapports et qualité de la documentation des informations collectées.

Le projet prévoit la possibilité d'intégrer d'autres sources d'informations vérifiées telles que celles collectées et traitées par d'autres ONG nationales et le réseau des médiateurs de l'AMRTPE appuyée par le PNUD.

Finalement, le projet pourra appuyer l'AIGE dans le traitement et la capacité d'analyse de l'ensemble des données collectées de manière à assurer la coordination des réponses et actions de prévention prévues dans l'activité suivante (1.2)

Les activités majeures de ce produit sont :

- Déployer une mission d'expertise pour le développement de l'architecture précise du système d'alerte précoce pour l'AIGE et l'intégration des données d'institutions partenaires au sein d'une base de données ;
- En partenariat avec les représentants des membres du système des nations unes, du MATD, les OSCs, et le CNDH, organiser 10 Ateliers de développement et de revue des indicateurs conjoints (cet exercice périodique couvrira tous les scrutins) sur les risques de violences électorales, incluant des indicateurs spécifiques aux violences à l'égard des femmes, afin de développer un cadre de suivi et d'analyse conjoint adapté aux élections. Cette initiative recevra le soutien d'un système de suivi des violences politiques.
- Etablir des accords de partenariat pour le partage de données entre les institutions concernées ;
- Développer un outil conjoint de suivi des indicateurs : Le PNUD, ONU Femmes mettront à profit les différentes plateformes électroniques de suivi des violences qui seront consolidées à travers le Crisis Risk Dashboard (CRD) afin de faciliter le suivi des incidents. Le CRD sera basé au sein du PNUD, qui collabera avec le CNDH pour développer le reporting sur la situation des incidents sur une base hebdomadaire;
- Développer des protocoles précis sur la base de l'architecture établie par la mission d'expertise ;
- Développer et déployer des formations à l'intention des membres de l'AIGE, du CNDH, du MATD et autres institutions partenaires identifiés pour la transmission et le traitement des informations collectées sur la base du système et des procédures ;
- Mobiliser un(e) expert(e) international(e) pendant 6 mois pour le déploiement de ce résultat et le développement détaillée des procédures et protocoles et un(e) expert(e) national(e) pendant un an pour superviser les phases de déploiement puis d'opérationnalisation sur l'ensemble de la période des réformes et des élections ;

- Mettre en place d'un Situation Room au sein de la CNDH au niveau national pour recevoir et documenter les cas de violations des droits humains et d'abus liés au processus électoral venant des régions.

Produit 1.2: Les mécanismes de réponse existants sont renforcés en vue de l'établissement d'une structure pour la réponse aux alertes précoces liées aux risques de violence électorale, y compris les violences basées sur le genre

Le projet mettra l'accent sur les capacités de réponses aux alertes précoces liées aux risques de violences électorales. Dans ce contexte, cette activité s'appuiera sur l'activité développée ci-dessus pour l'établissement d'une structure permettant d'intégrer l'AIGE dans les mécanismes la collecte des données de l'alerte précoce. Il s'agira à partir des bases de données mises à sa disposition et de ses capacités d'analyse de renforcer sa capacité à répondre et coordonner les réponses de manière rapide et pertinente. Malgré l'importance de l'AIGE dans la réponse et notamment son rôle d'apaisement lié à la communication transparente et des activités inclusives, son mandat reste limité en termes de prévention des conflits. Il s'agira donc de communiquer clairement sur les responsabilités des autres acteurs nationaux et locaux, gouvernementaux, indépendants et civils dans ce domaine.

Ainsi, un appui sera apporté à l'AIGE pour l'établissement de procédures et la réalisation de formation sur la réponse desdits acteurs aux cas de violence et de risques tout en prévoyant également des protocoles et voies d'accès permettant à l'AIGE de référer efficacement et dans des délais courts, les risques et cas de violence nécessitant l'engagement des autres acteurs (notamment les forces de de sécurité). Les démembrements de l'AIGE ou de la CNDH dans les régions pourraient disposer des équipements divers intégrés, à la plateforme d'alerte précoce et de coordination des réponses aux risques de conflits et de violences liés aux processus électoraux: Ordinateurs : 2 ordinateurs par région et 6 pour le district de Bamako, imprimantes, mobilier de bureau, kits internet, etc.)

Sur la base des données, trois voies de réponses seront envisagées :

Via l'AIGE : l'adaptation des opérations électorales (décision de renforcer une opération de sensibilisation dans une région spécifique, l'AIGE communique publiquement pour clarifier une procédure qui manque de clarté).

Via d'autres institutions étatiques : l'AIGE réfère un problème aux institutions mandatées. Il s'agit notamment ici de renforcer la coordination avec les Forces de Défense et de sécurité. Il s'agira d'intégrer l'AIGE au sein des comités de sécurité au niveau des régions ou des Centre de Coordination et de gestion de Crise (CCOGEC).

Via la société civile : Le PNUD et ONU-Femmes et d'autres organisations ont supporté un certain nombre de mécanismes de dialogue et de médiation au niveau communautaire pour la prévention et la réponse aux cas de violences électorales. Il s'agira d'appuyer ces structures existantes pour renforcer les actions initiées par l'AIGE et les institutions étatiques au niveau des communautés (ex. dans les zones à risques renforcer le rôle des médiateurs d'alerte précoce de l'AMRTPE et les cases de la paix/vestibules de veille des femmes pour appuyer un travail au niveau local).

Activités:

- Déployer une mission d'expertise de la JTF UE-UNDP (liée à celle à celle de l'activité ci-dessus) pour l'évaluation des réseaux et institutions impliqués dans la prévention des conflits et la réponse aux mécanismes d'alerte précoce (structures et initiatives liées aux dialogues, la médiation, la sécurisation, etc.) en vue d'établir des protocoles s'appuyant sur les types de risques identifiés et les mandats respectifs des institutions de manière à coordonner les réponses ;
- En collaboration avec le MATD, l'AIGE, les partis politiques membres du cadre de concertation des partis politiques et signataires du code de bonne conduite et les OSC faitières, appuyer l'élaboration et le développement d'un cadre global des modalités de réponse aux menaces de violences liées aux élections en période électorale permettant la documentation et la perception de leur impact sur le terrain. Cette initiative non seulement permettra de créer

une collaboration unique entre les acteurs de la sécurité et les parties prenantes sociales et politiques mais aussi de renforcer la sécurité électorale pendant le scrutin;

- Développer et déployer des formations à destination de l'administration du MATD, de l'AIGE et de ses démembrements pour la prévention des violences liées aux opérations électorales, y compris les violences basées sur le genre (sur l'identification des réponses cohérentes impliquant l'adaptation des opérations électorales, la communication, la médiation et la coordination des réponses avec d'autres acteurs/trices clés du processus : partis politiques, OSC, FDS, etc.).
- Appuyer la mise en place du Groupe conjoint d'analyse (représentants du système des Nations unies, MATD, OSCs, médias) des données basées au sein du CNDH afin de développer une analyse conjointe hebdomadaire permettant de fournir des informations sur l'état des lieux des violences liées aux élections auprès du gouvernement et de la coordination mise en place par les Nations unies pour les élections;
- Appuyer l'établissement de cadres de coordination permettant une meilleure intégration des FDS et de l'AIGE au niveau des régions de manière à améliorer la rapidité de la réponse apportée au cours du processus électoral ;
- Former et appuyer les OSCs et le vivier de médiateurs/trices d'alerte précoce déployées, y compris les OSC féminines, les cases de la paix/vestibules de veille des femmes, dans les localités à risques pour la mise en place d'un système de collecte de données liées aux élections incluant la participation des organisations des jeunes et des femmes ; et conformément aux directives politiques FP/01/2012 sur les principes et les types d'assistance électorale de l'ONU.
- Développer et déployer des cours de formation (6) pour les acteurs impliqués, notamment les jeunes et des femmes, et institutions pour la transmission et le traitement des informations collectées sur la base du système de monitoring ;
- Mettre en place une Situation Room au sein de la CNDH au niveau national pour recevoir et documenter les cas de violations des droits humains et d'abus liés au processus électoral venant des régions.

Résultat 2 : Des capacités formelles et informelles sont en place pour anticiper et répondre aux alertes afin de diminuer les risques de violences, y compris les violences basées sur le genre.

Les changements de régimes intervenus ces dernières années au Mali ont contribué à d'importants turnovers dans les services publics. Les nouvelles régions n'ont pas été épargnées par ce changement. De nombreux, gouverneurs, préfets et sous-préfets ont été nommés récemment, y compris des militaires dans des zones en proie à l'insécurité. De plus, le pays est engagé dans une réorganisation administrative et territoriale. A la suite de cette réforme, la nouvelle configuration de l'organisation administrative du Mali est désormais un district (Bamako), 19 régions, 156 cercles et 466 arrondissements.

Les nouvelles autorités administratives qui ne sont pas, dans une large mesure, des spécialistes de la matière électorale, doivent être formés pour assurer des élections crédibles et prévenir une crise postélectorale.

Le succès des élections dépend des capacités professionnelles, techniques et matériels des parties prenantes impliquées dans le processus électoral et des réformes politiques et institutionnelles. Afin de pallier les manquements et prévenir les obstacles survenus par le passé, il sera important de mettre l'accent sur le renforcement des capacités du MATD au niveau régional et local, mais aussi des acteurs/actrices en charge de la sécurisation élections. Les OSC, les médias, et les partis politiques signataires du code de bonne conduite seront également renforcés sur leurs rôles spécifiques dans la prévention et la médiation durant les processus électoraux et les réformes politiques et institutionnelles. En outre, un plaidoyer sera fait pour une représentation équitable des hommes et des femmes et la prise en compte des besoins spécifiques des femmes au sein des structures concernées. L'objectif de ce résultat est de permettre aux parties prenantes d'acquérir des

connaissances, des compétences et des équipements nécessaires pour assimiler les pratiques de prévention, de gestion et de résolution des conflits électoraux.

A noter que le projet PAREM facilitera le bon fonctionnement des cadres de concertation formels surtout dans le cadre du développement des réformes attendues de manière inclusive et transparente. Ce résultat inclut aussi la sensibilisation afin d'élargir la communication auprès des populations, surtout les plus vulnérables, sur le processus électoral et aussi sur les mesures de prévention des violences politiques, en ciblant particulièrement les acteurs de sécurisation du processus. Le projet s'assurera de collaborer avec d'autres projets d'appui institutionnel (surtout le PAREM et l'Union Européenne) afin de créer un lien avec les recommandations et informations venant des populations et renforcer la redevabilité des acteurs étatiques et la transparence du processus électoral.

Produit 2.1 : Le dialogue et la concertation entre les OSC, les médias et l'administration électorale pour encourager la confiance durant les scrutins sont renforcés.

Ici le projet compte renforcer les capacités des parties prenantes afin de développer une masse critique permettant d'anticiper et prévenir les violences, d'être mieux outillé dans leur rôle potentiel de médiation des conflits électoraux, mais aussi de mieux appuyer le processus électoral dans une optique de recherche de solution apaisée et conjointe.

Activités majeures :

- Les OSC faitières sont appuyées par le projet pour organiser 10 rencontres d'échanges et de dialogue en amont du scrutin entre les autorités en charge de l'administration électorale, les partis politiques signataire du code de bonne conduite et les représentants des populations (jeunes, femmes, déplacés, maires des communes, leaders traditionnels et religieux) au niveau régional. Ces séances auront pour but de mettre à jour les participants sur l'évolution du processus électoral, de faciliter un dialogue apaisé sur les polémiques et craintes des participants, et de collecter les recommandations et revendications des participants.
- Appuyer les médias dans l'organisation de 8 Table ronde (trimestrielle) médiatisée au niveau national (radios, médias sociaux et journaux) afin de donner une opportunité de restituer les résultats des dialogues régionaux, et surtout de porter la voix des organisations des femmes et des jeunes sur le processus électoral, de recevoir des informations et/ou réponses venant des autorités électorales, mais aussi de débattre ouvertement et de manière apaisée sur les recommandations des populations. Cette démarche a pour but de clarifier les difficultés dans le processus électoral et de trouver des solutions communes tout en rendant le dialogue multi-acteurs transparent et inclusif.

Produit 2.2 : Les institutions du secteur de la sécurité sont formées sur les spécificités de l'engagement sécuritaire pendant les processus électoraux, avec une spécificité sur les mesures dans le cadre des violences à l'égard des femmes, ainsi que sur les normes des Droits de l'Homme pour renforcer la crédibilité du processus

Dans le contexte des scrutins électoraux de 2023 et 2024, en vue de renforcer la crédibilité du processus, un accent particulier sera mis sur la formation des acteurs du secteur de la sécurité, concernant les abus de violences électorales et surtout à l'égard des jeunes filles et femmes et sur l'importance de leur implication dans le processus démocratique. Le projet a identifié la formation des forces de défense et de sécurité aux opérations électorales comme une activité clé de la prévention des violences. Il s'agira de compléter les formations des FDS existantes avec des modules spécifiques liés aux étapes du processus électoral incluant la loi électorale (incluant les procédures de vote), la gestion des foules, les droits humains, les violences à l'égard des Femmes durant les Elections (VEFE), etc. Ce travail pourra être réalisé en partenariat avec les ministères compétents et l'AIGE.

Dans ce travail, le PNUD pourra s'appuyer sur des modules existants, de The International Foundation for Electoral Systems: IFES, adaptés à l'évolution du contexte. La formation visera aussi à rassembler les expériences internationales, les modèles comparatifs du monde entier, les meilleures pratiques, les derniers développements pour la sécurisation des élections.

Activités:

- Élaborer un programme de formation dédiées aux institutions du secteur de la sécurité sur les spécificités de l'engagement sécuritaire pendant les processus électoraux, avec une spécificité sur les mesures dans le cadre des violences à l'égard des femmes, ainsi que sur les normes des Droits de l'Homme (en collaboration avec l'Ecole de Maintien de la Paix de Bamako et OHCHR) et conforme à la politique de diligence raisonnable des Nations unies en matière de droits de l'homme (en anglais HRDPP), en coordonnant les activités pertinentes et axées sur la protection, telles que la sensibilisation aux questions de violence sexuelle et sexiste, afin de renforcer la protection des civils.
- Organiser 5 séances de formation du programme de formation dédié aux acteurs de la sécurité avant la tenue des scrutins afin d'améliorer et renforcer la compréhension du processus électoral, des rôles et droits des acteurs électoraux et des délits électoraux ;
- Appuyer la production et la diffusion d'un manuel sur la sécurisation des élections à l'intention des membres de la police ;
- Appuyer la production et la diffusion simplifiées de rappels des formations qui pourront être distribuées aux forces de défense et de sécurité déployées lors des phases électorales.

Produit 2.3: Formation des autorités administratives à la prévention de la violence électorale et à la sécurisation des élections

En ce qui concerne le Gouvernement, le projet prévoit le renforcement des capacités des autorités administratives pour une vigilance électorale au regard des nouveaux rôles et responsabilités attribués aux Institutions chargées de l'organisation des élections (MATD-AIGE) et selon le découpage administratif du Mali. En effet, vu que la loi électorale partage la gestion des opérations électorales entre l'Autorité Indépendante de Gestion des élections et le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, le projet prévoit d'organiser 12 séances de formation du programme de formation dédié aux autorités administratives (25 membres des services centraux, 20 gouverneurs avec 40 de leurs collaborateurs, 156 préfets et 466 et sous-préfets) aux niveaux du district de Bamako, des 19 régions, des 156 cercles et des 466 arrondissements avant la tenue des scrutins. De de façon que celles-ci puissent comprendre et jouer leur nouveau rôle adéquatement et contribuer à un processus référendaire et électoral sans violence et respectueux des droits de l'homme pour la pleine jouissance des droits et des libertés fondamentales par tous les acteurs politiques dans leur juridiction respective.

Le projet contribuera également à la conception et la production des supports de formation sensibles au conflit et au genre, tels que les manuels, guides, aide-mémoire, présentations multimédias. Il définira également les dispositifs et équipements pour les formateurs principaux, la mise en œuvre de programme de formation en cascade. Il contribuera également à conseiller et appuyer les activités de supervision, de contrôle et d'évaluation par des visites de terrain pendant le déroulement des formations.

- Développer, produire un programme de formation et des supports de formation (manuels, guides, aide-mémoire, dépliants, présentations multimédias) sur les thématiques de prévention de conflits, des droits de l'homme, de genre et élections, de sécurisation des élections à l'attention des autorités administratives (Gouverneurs, Préfets et Sous-préfets) ;
- Organiser 12 séances de formation du programme de formation dédié aux autorités administratives (25 membres des services centraux, 20 gouverneurs avec 40 de leurs collaborateurs, 156 préfets et 466 et sous-préfets) aux niveaux du district de Bamako, des 19 régions, des 156 cercles et des 466 arrondissements avant la tenue des scrutins ;
- Définir les dispositifs et équipements pour les formateurs principaux ;
- Assurer les activités de supervision, de contrôle et d'évaluation par des visites de terrain pendant le déroulement des formations.

Produit 2.4 : Les OSCs, les partis politiques signataires du code de bonne conduite sont formés afin de renforcer leur rôle spécifique de prévention des conflits et de médiation durant les processus électoraux

Ici le projet compte renforcer les capacités des parties prenantes afin de développer une masse critique permettant d'anticiper et prévenir les violences, d'être mieux outillé dans leur rôle potentiel de médiation des conflits électoraux, mais aussi de mieux appuyer le processus électoral dans une optique de recherche de solution apaisée et conjointe.

- Appuyer et former (6 formations dont 5 en région) les organisations féminines de suivi des élections (pré campagnes et campagnes électorales) sur les droits de l'homme et les mesures de mitigation des violences électorales, incluant un programme de formation/coaching des femmes leaders en participation politique ;
- 12 formations pour les mouvements de jeunes et femmes affiliées aux partis politiques de toutes tendances (notamment les partis ayant participé aux dernières élections communales et législatives et ceux signataires du code de bonne conduite) sur les processus électoraux et la gestion des contentieux électoraux pour favoriser leur participation et leur implication dans le dialogue et dans les actions non-violentes et la création d'un climat de confiance ;
- Appuyer les OSCs dans la conception et mise en œuvre de programme de formation (6 formations prévues en région) sur la médiation électorale et éducation civique dédiées aux acteurs régionaux (jeunes, femmes, déplacés, chefs traditionnels et religieux) en ciblant les zones à haut risque (tensions intercommunautaire et présence de groupes armés), notamment le centre et le nord du pays ;
- Organiser 6 séances de formation avec les professionnels des médias sur la gestion des rumeurs, les fakenews, et particulièrement le journalisme sensible au conflit et au genre en période électorale et développer un groupe clé des médias 'fact checkeurs'

Résultat 3 : Des capacités de communication, d'information et de lutte contre fake news liées au processus de réformes et aux scrutins permettent une résolution pacifique des conflits, y compris les violences basées sur le genre.

L'information institutionnelle vise l'ensemble du pays et des régions du Mali. Les régions prioritaires sont cependant celles de Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, et Ménaka. Elle permettra l'application des mesures et des réformes institutionnelles et l'intégration des principes de transparence et d'inclusion par les démembrements de l'Etat malien à travers son administration déconcentrée. De même, elle contribuera pour l'AIGE, à faire la promotion d'élections crédible, de la tolérance et de la paix dans les élections. À travers ce résultat les populations auront plus confiance au processus électoral et aux réformes. Elles connaîtront le rôle de l'Etat, du gouvernement et des administrateurs territoriaux (Gouverneurs, préfets et sous-préfets), de l'AIGE et des questions spécifiques liées aux élections. A travers ce résultat, il s'agira de créer les conditions d'une meilleure capacité à anticiper et répondre aux risques de conflits et de violences électorales à travers un système d'alerte précoce et de réponse rapide inclusif qui facilite et encourage non seulement une analyse conjointe des risques, la surveillance des fake news et la dénonciation des discours de haine, mais également une meilleure prise de décision et d'actions de prévention et de mitigation sur la base des analyses conjointes. Cela permettrait donc de protéger les acquis démocratiques et participerait à diminuer le sentiment d'impunité et renforcerait l'inclusion et la cohésion sociale au Mali.

Produit 3.1: La communication stratégique et institutionnelle des organes de gestion des élections et de l'administration en charge des réformes politiques et institutionnelles est renforcée.

La communication institutionnelle assure la promotion de la visibilité et de l'image des organes des élections et des administrations à travers les relations publiques et les relations de presse (plan de communication, site internet, communication événementielle sous forme de points de presse et de déjeuner de presse). La communication institutionnelle a pour but d'informer le public en temps réel sur l'organisation du scrutin électoral et les réformes. Elle permettra également de construire et promouvoir une image des institutions en charges des réformes politiques et institutionnelles ainsi que du l'organisation des élections auprès d'un large public, y compris les populations, les électeurs/trices, les partis politiques, les institutions nationales et internationales.

Il est donc important d'associer une stratégie de communication basée sur les médias de masse sensible au conflit et au genre avec des outils de communication appropriés afin d'augmenter la visibilité des institutions en charge des réformes politiques et institutionnelles et des élections afin d'augmenter leur visibilité pour influencer positivement sur leur notoriété sur la base de l'application des normes internationales régissant les élections démocratiques, transparente et inclusives.

Cette initiative pourrait s'appuyer sur des jeunes filles techniciennes en informatique du programme African Girls Can Code Initiative (AGCCI), mise en œuvre au Mali en partenariat avec l'AGETIC et ONU-femmes et qui vise à intéresser les jeunes filles à la politique tout en liant les Technologies de l'information et de la Communication à la promotion de la femme.

Activités:

- Elaborer un plan de communication ;

Le projet appuiera le Gouvernement dans l'élaboration d'un plan de communication sensible au genre autour des élections et des réformes politiques et institutionnelles visant à accroître la visibilité du Gouvernement de transition dans la prévention de la violence électorale et favoriser la transparence de ses opérations conformément à une vision de la promotion démocratique. Le plan de communication tiendra compte des dynamiques existantes contre la désinformation et la désinformation particulièrement entre les différents acteurs du processus électoral et des réformes et visera à renforcer la coordination des actions de toutes les parties prenantes au regard des opérations électorales. Cette stratégie de communication prendra en compte les aspects genre et mettra l'accent sur l'inclusion des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables.

- Mettre en place un Centre d'information et des médias

Dans le but de renforcer la promotion démocratique du processus politique et électoral, la communication et la transparence de l'AIGE et du Gouvernement de transition envers les citoyens et citoyennes, et des autres institutions, le projet appuiera la mise en place d'un centre de presse et d'information au niveau national dans un bâtiment dédié spécialement à cet effet dans une commune de Bamako.

De plus, cet appui comprendra du matériel visant à accroître la visibilité des messages de prévention de la violence électorale (affiches, flyers), point de presse, ordinateurs de formation électorale et d'information sur les réformes pour le public. Le centre organisera également des soirées d'informations sur les risques/menaces électorales avant les jours de scrutins afin d'accroître le respect des droits humains et la transparence du processus.

- Développer du matériel didactique à l'attention des journalistes et professionnels des médias

Le compte-rendu exact et non partisan des médias tout au long du processus électoral et des réformes politiques et institutionnelles est une condition essentielle à la crédibilisation et la pacification du processus électoral et des réformes politiques et institutionnelles. Le renforcement des capacités des journalistes et professionnels des médias en termes de couverture médiatique des élections et des réformes politiques et institutionnelles sera donc encouragé par le projet. Le projet incitera les médias à mutualiser les efforts d'appui au processus électoral y compris en soutenant une synergie des radios et médias en ligne au service des élections mais aussi des réformes politiques et institutionnelles de façon libre, transparente et apaisée. Regroupant les radios privées, communautaires et confessionnelles, cette synergie permettra d'assurer un contrôle de l'information tout au long du processus électoral et des réformes politiques et institutionnelles.

Le projet appuiera donc le développement de matériels didactiques à l'intention des journalistes disponibles au travers du Centre des médias et le site web. Le matériel de formation portera sur la couverture médiatique, les règles de déontologie du métier journalistique, les moyens d'assurer la responsabilité sociale des médias et la prévention des fake news et discours de haine. Cela permettra de renforcer les capacités des journalistes, bloggeurs, animateurs en matière de vérification, de traitement de l'information et de production professionnelle des émissions radios, télévisées, en ligne et articles, post sur des thématiques en lien avec les réformes et les élections sont renforcées. Cela

passer par l'identification des organes ou faitière de Presse légaux ou reconnus en vue de renforcer leurs capacités en traitement de l'information et à la production professionnelle des émissions télé, radiophonique les articles et post en lien avec les réformes et les élections.

- **Créer un site internet**

Dans le but d'accroître la transparence et la crédibilité des actions des Organes de Gestion des Elections en matière électorale et de l'administration en charge des réformes politiques et institutionnelles, auprès des citoyens et citoyennes, l'appui en terme de communication institutionnelle comprendra la création d'un site internet à la fois pour l'AIGE et la Primature/Cabinet du Ministre chargé des Réformes politiques et institutionnelles où la population pourra lire toutes les informations sur l'état d'avancement du processus politique et des réformes politiques et institutionnelles ainsi que des informations concernant les élections en vue de contrer les suspicions et les doutes auprès des citoyens et citoyennes.

Cette plateforme électronique dynamique et interactive se veut une vitrine de la Transition pour véhiculer et rendre disponibles de bonnes informations sur les réformes initiées par les plus hautes autorités de la Transition. Il s'agira de mettre à la disposition des populations des informations fiables, officielles, de recueillir et d'apporter des réponses dans le cadre de l'interactivité à leurs observations et préoccupations.

Les plateformes seront créées avec l'appui technique du ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, à travers l'Agence de Gestion des Technologies de l'Information et de la Communication (AGETIC). Cette plateforme permettra d'éveiller l'intérêt des Maliens pour les réformes politiques et institutionnelles afin d'impacter positivement la gouvernance et l'État de droit, de contribuer à une meilleure appropriation des réformes politiques et institutionnelles, et de promouvoir un accompagnement citoyen de qualité de la Transition. 10 personnels seront recrutés, formés et dédiés spécifiquement à la gestion de la plateforme (animation, mise à jour, interaction avec les citoyens, gestion des contenus, monitoring du réseau médiatique...). L'équipe technique mettra régulièrement à la disposition des visiteurs de la plateforme des contenus audiovisuels pour susciter l'intérêt du public sur les Réformes politiques et institutionnelles. Ces contenus audiovisuels seront traduits dans des langues locales afin de toucher le maximum de citoyens à travers un réseau médiatique de proximité. Des experts, recrutés de façon ponctuelle, interviendront sur certaines thématiques en fonction des besoins afin de contribuer à la diffusion de la bonne information pour éclairer la lanterne des citoyens. Pour atteindre le maximum de Maliens, le Département tissera des partenariats avec des experts traducteurs et un réseau médiatique qui inclura des radios de proximité et des Web TV. Le réseau médiatique sera établi selon des critères de grande écoute, de densité de la population, de professionnalisme et de crédibilité. Ce partenariat permettra de faire connaître la plateforme et de relayer ses contenus. Il s'agit de la conception, la production et la diffusion périodique de dépliants en vue de promouvoir l'esprit des Réformes politiques et institutionnelles et de contribuer à la formation civique des populations. Ces dépliants seront rédigés en français et traduits dans certaines langues nationales. Les versions électroniques de ces guides seront disponibles sur la plateforme. Disponible 24h/24 et 7j/7, la plateforme bénéficiera de l'appui financier de partenaires techniques et financiers.

Produit 3.2 : Les autorités administratives et gouvernementales et les OSCs (surtout les médias) mettent en œuvre des campagnes de dissémination de l'information électorale, de sensibilisation et de vulgarisation de messages d'information et des textes de loi sur le processus électoral et sur les réformes politiques et institutionnelles

Les informations parviennent aux électeurs par des organes de gestion des élections sur le processus tel que ou, quand et comment s'inscrire et voter. L'objectif de ce produit est de fournir aux citoyens des informations pertinentes additionnelles sur les aspects éducatifs et traitent des questions relatives aux droits humains, telles que le droit d'élire leurs représentants en toute liberté, à l'égalité de genre et à l'absence de harcèlement et d'intimidation. Il est également utile d'informer les électeurs sur les procédures de plainte relative aux élections, de même que sur les textes de loi sur le processus électoral et sur les réformes politiques et institutionnelles. Le projet compte tirer profit l'expertise des autorités administratives et gouvernementales, et du partenariat avec les groupes de

la société civile afin d'atteindre les communautés des zones reculées et surmonter les barrières linguistiques, d'alphabétisation et de handicap. Aussi, les femmes et les jeunes seront accompagnés afin qu'ils puissent concevoir et animer eux-mêmes les séances de sensibilisation et d'échanges d'expérience.

Activités:

- Appuyer les missions d'information et des campagnes de sensibilisation et de communication de proximité sur l'importance des réformes politiques et institutionnelles sur l'ensemble du territoire national ;
- *Accompagner les organisations et associations des femmes dans le lancement de (10) causeries-débats/dialogues communautaires et 6 séances de sensibilisation de proximité avec les acteurs politiques parmi les jeunes et les femmes*
- *Appuyer le développement de spots radios (12), émissions culturelles et éducatives (10) et encart de journaux (5 journaux) sur le processus électoral et les droits et devoirs des électeurs.*
- *Mettre en place un numéro vert d'appel gratuit pour toutes informations concernant le processus électoral;*
- *Lancer une campagne de régionale d'affichage et d'émissions de radios communautaires (16)*

Approche de mise en œuvre du projet :

Le projet compte assurer une mise en œuvre graduelle selon l'évolution du contexte électoral et politique.

La mise en œuvre du projet se fera selon les étapes suivantes :

- **0 - 12 mois :** Une **période de 12 mois sera** consacrée à l'établissement et l'exécution des cadres de dialogue et de concertation des parties prenantes du projet, avec un focus particulier sur le travail de rapprochement entre les partis politique, OSCs et acteurs de la sécurité. Cette étape se veut focaliser sur la phase préélectorale pour créer un environnement propice au dialogue, l'anticipation des polémiques et une planification des voies et moyens de résolution de contentieux de manière apaisée.
- **0 – 12 mois:** Une première étape de **douze mois** sera consacrée à l'établissement et l'exécution des cadres de dialogue et de concertation des parties prenantes du projet, avec un focus particulier sur le travail de rapprochement entre les partis politique, OSCs et acteurs de la sécurité.
- **0-14 mois :** Concomitamment, cette phase sera dédiée à la mise en œuvre des activités de formation aussi essentielles en période préélectorale et se focalisant sur une meilleure compréhension des processus démocratiques, le renforcement des capacités des groupes cibles – avec un focus sur **le ministère de l'administration territoriale (Gouverneurs, préfets et sous-préfets), le collège de l'AIGE et ses démembrements, les partis politiques et les organisations de la société civile, particulièrement** les femmes et les jeunes – afin de mieux outiller les bénéficiaires en amont des scrutins et aider à dissiper toutes sources de manque de confiance ou de connaissances pouvant résulter a des réactions violentes ou des sentiments de marginalisation.
- **0-18 mois:** Les **activités de conception, de sensibilisation et de mise en œuvre d'une communication institutionnelle**, d'identification des indicateurs et la mise en place du cadre d'alerte précoce seront lancé afin de préparer les acteurs de la prévention a un suivi en amont des tendances et dynamiques de violences électorales. Il est envisagé que ces mécanismes soient effectifs et testés avant les scrutins et que leur fonctionnement et produits soient compris et acceptés par les différents acteurs (partis politiques, OSCs, autorités nationales). Cela sera inclut dans les messages de sensibilisation ainsi qu'expliquer dans les différents forums de dialogue. En plus des indicateurs et du cadre d'alerte, l'outil de suivi Crisis Risk Dashbaord sera également déployé à cette période. **La communication institutionnelle fera l'objet d'une mise en œuvre tout au long du projet car ils assurent un rôle de changement de comportement, de meilleure compréhension du processus électoral et de source**

d'information pour la majorité de la population. L'objectif initial étant de permettre aux organes de gestion des élections de disposer d'une base de données complètes, désagrégées par sexes et pertinentes pour l'accomplissement de leur mandat.

- 0-18 mois: Mise en place et renforcement des capacités du centre des médias et de l'information pour la communication stratégique et institutionnelle des organes de gestion des élections et de l'administration en charge des réformes politiques et institutionnelles pour renforcer la sensibilisation et lutter contre les fake news, et les rumeurs liés au processus de réformes et aux scrutins permettent une résolution pacifique des conflits, y compris les violences basées sur le genre.
- 6 – 24 mois: Selon le déroulement des scrutins, des activités de dialogue seront renouvelées et seront focalisées sur la recherche de solution apaisée sur les éventuels contentieux résultant du processus.
- 6-36 mois: le suivi des indicateurs sur les tendances et risques de violences électorales sera effectif et continue pendant la période des scrutins permettant de prévenir, atténuer et informer les décideurs sur les risques de violences électorales.
- 0-36 mois: Les activités de sensibilisation feront l'objet d'une mise en œuvre tout au long du projet car ils assurent un rôle de changement de comportement, de meilleure compréhension du processus électoral et de source.

Le plan de travail annuel déterminera les activités trimestrielles du projet.

Utilisez l'annexe C pour lister tous les résultats, produits et indicateurs.

d) Ciblage du Projet –

Zones géographiques du projet :

Le projet sera mis en œuvre à Bamako pour ce qui concerne les initiatives de renforcement du dialogue politique concernant le processus électoral et les **réformes politiques**. Cependant, le projet aura également des activités dans toutes les régions, notamment Mopti, Sikasso, **Kayes, Bougouni, Koutiala**, Ségou, Gao, Tombouctou, Ménaka, Bandiagara, **San et Douentza** avec l'appui et l'accessibilité des OSCs et des médias. Les régions du centre seront particulièrement visées car fortement affectée par les conflits multidimensionnels, mais également par un grand nombre de conflits intercommunautaires liés au contexte sociopolitique. Certains facteurs sont également des déclencheurs de ce genre de violence, notamment, la pression démographique, la présence des groupes armés ou encore la pluralité des ethnies et des groupes socio-professionnels (éleveurs, pêcheurs, agriculteurs). Les cercles choisis par le projet ont été identifiés comme étant déjà fortement affectés par les tensions intercommunautaires mais également comme étant viables pour les activités conçues.

Bénéficiaires du projet :

Les principaux bénéficiaires directs du projet ont été identifiés sur la base de leur rôle primordial dans les processus électoraux en tant qu'acteurs directs dudit processus et de leurs capacités à impacter par leurs actions directes ou indirectes, l'environnement social et sécuritaire durant la période sensible des élections tenant compte du contexte de transition politique actuel au Mali. **Le projet compte atteindre directement 5 132 personnes : (2235 pour le résultat 1, 7907 pour le résultat 2, et 1 900 pour le résultat 3) et indirectement 750 jeunes et environ 60% de la population qui sont estimés comme suit :**

▪ Résultat 1 :

Bénéficiaires directs : Total 2 235 personnes

- Les membres des OSCs (incluant les associations de jeunes et des femmes) ciblés pour la collecte des données sont estimés à 180 personnes (dont 140 dans les régions ciblées hors de Bamako) et 1200 médiateurs issus de ces OSC et répartis dans les différentes régions, qui

- œuvrent dans les domaines des Droits de l'Homme et de l'observation des actions gouvernementales, ainsi que les associations des jeunes et des femmes ;
- Les membres du CNDH directement engagés dans la mise en œuvre du projet sont estimés à 20 personnes ;
- Les membres du collège de l'AIGE impliqués directement engagés dans la mise en œuvre du projet sont au nombre de 563 ;
- Les autorités administratives et politiques du MATD issues des régions et district sont au nombre de 186 (dont 20 membres de l'administration centrale, 20 de la région et 1 personne par cercle) ;
- Les acteurs du secteur de la sécurité sont estimés à 176, (soit un représentant par région et par cercle) au niveau officiers et exécutifs.

▪ Résultat 2 :

Bénéficiaires directs: Total 1797 personnes

- Les leaders politiques (femmes et hommes) : ils constituent les premiers acteurs de mobilisation sociale des jeunes et des femmes mais aussi peuvent être des instigateurs de violence. Un minimum de 60 partis politiques seront visés par le projet sur la base de leur appartenance au cadre d'échange et étant signataires du code de bonne conduite. 2 leaders (homme/femme) seront directement engagés dans la mise en œuvre du projet pour un total de 120 membres des partis politiques. Aussi, les jeunes garçons et filles membres des partis politiques ciblés sont estimés à 120 ;
- Les membres OSCs faitières et les autorités traditionnelles directement impliqués dans le projet sont estimés à 140 personnes qui appartiennent aux institutions suivantes : Conseil National de la Société Civile (CNSC), Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC), Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO), Conseil National de la Jeunesse du Mali (CNJ) et la Plateforme des Femmes Leaders du Mali; des autorités religieuses, des Associations communautaires Tabital Pulaaku, Ginna Dogon et IRGANDA, du Réseau des Communicateurs Traditionnels pour le Développement (RECOTRADE), des structures de défense des droits humains (AMDH, CNDH), des Organisations de la Société Civile engagées dans la Lutte contre la Corruption, les réformes institutionnelles et les élections générales (Coalition, MODELE-Mali et RESOREMALI), de ORFED et des OSC des régions de Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Taoudeni, Ménaka, Kidal et du District de Bamako. Le travail avec les OSCs se fera sur la base de leur participation dans le cadre du positionnement des OSCs pour la refondation du Mali qui est coordonné par le CNSC, FOSC, CAFO, et le CNJ ;
- Les organisations et associations féminines de suivi des élections sont estimées à 130 personnes ;
- Les médias sont estimés à 70 personnes qui appartiennent aux médias sociaux (20), journaux (10), radios nationales (10), radios communautaires (30) ;
- Les acteurs du secteur de la sécurité sont estimés à 220 personnes : 20 personnes au niveau officiers et exécutifs. Les formations seront dédiées à un total de 200 personnes, à raison de 40 participants par région (Ségou, Mopti, Kayes, Bamako et Koulikoro).
- Les autorités administratives et politiques sont au nombre 707 personnes. Il s'agit de 25 membres des services centraux, 20 gouverneurs avec 40 de leurs collaborateurs, 156 préfets et 466 sous-préfets) aux niveaux du district de Bamako, des 19 régions, des 156 cercles et des 466 arrondissements avant la tenue des scrutins.

Résultat 3 :

Bénéficiaires directs : 1 900 personnes

Les représentants de l'administration au niveau régional, les représentants des partis politiques, les représentants des organisations de la société civile (particulièrement les jeunes) et les médias.

Les bénéficiaires indirects profitant des activités de sensibilisation sont estimés à 50 000 habitants (population locale des zones ciblées). Les jeunes (18-35 ans) : Le projet compte aussi toucher directement 750 jeunes (450 filles et 300 garçons) bénéficiaires indirects qui constituent le vivier électoral et la cible des acteurs politiques.

Les 277 partis politiques légalement constitués sont également visés par cette sensibilisation.

Et plus de 60% la population malienne, 100% des acteurs politiques et des acteurs gouvernementaux. Les populations dans les 19 régions et le district de Bamako, plus particulièrement les jeunes sont visées par cette sensibilisation de proximité. Elle se fera via les le site des ministères concernées et par l'usage des réseaux sociaux et des radios de proximité.

B. Gestion du projet et coordination

a) Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation de convocation :	PNUD	Allemagne, Etats-Unis, Suède, Japon, Norvège.	Mopti, Gao	162	3
Partenaires d'exécution :					
Organisation bénéficiaire :	ONU Femmes	UE, Suède, Norvège, Finlande, Australie, Japon	Bamako, Mopti	56	2
Partenaire d'exécution :					

b) Gestion du projet et coordination

Le projet dans sa mise en œuvre va alterner les modalités d'exécution directe (DIM) par les agences récipiendaires (PNUD et ONU Femmes) et les modalités d'exécution indirecte à travers certaines OSC partenaires de mise en œuvre du PNUD et ONU Femmes, en étroite coopération avec les départements ministériels techniques. Chaque partenaire récipiendaire prendra la pleine responsabilité de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines conformément à ses procédures administratives et financières. Toutefois, le/la Coordonnateur (trice) Général (e) du Projet prendra toutes les dispositions pour une meilleure gestion des ressources mises à la disposition de chacune des agences récipiendaires.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme (HCDH), même sans être un récipiendaire direct du projet, sera un partenaire de mise en œuvre stratégique du projet pour les Résultats 1 et 2.

La Coordination Générale et le suivi évaluation du projet seront assurés par le PNUD qui est le chef de file de mise en œuvre du Projet.

L'équipe de gestion sera organisée comme suit :

- Un(e) Coordinateur de projet (PNUD-P3 100% sur 30 mois) qui aura la charge de la coordination globale du projet pour les deux agences récipiendaires ;
- Un(e) conseiller électoral, sera mise à la disposition du projet (staff existant déjà sur le projet PAREM qui ne sera pas chargé à ce projet), en charge de l'orientation stratégique et l'expertise dans le processus électoral ;
- Un chargé de projet électoral (ONU-Femmes-SC4 100% sur 30 mois) qui aura la charge de l'appui à la planification des activités de prévention des violences électorales visant l'intégration genre ;
- 1 associé administratif et financier, qui a appui opérationnel à la gestion du projet (PNUD et ONU Femmes, NPSA-8, 100% sur 30 mois) ;

- Une assistante administrative qui fournira un appui administratif à la coordination du projet (PNUD, NPSA-5, 100% sur 30 mois) ;

Le personnel du sous bureau du PNUD et ONU Femmes de Mopti et Gao, sera mobilisé pour appuyer l'équipe de Bamako durant toute la phase de mise en œuvre du projet.

Résumé personnel affecté au Projet par Agence :

POSITION	GRADE		Lieu d'affectation
Coordonnateur de Projet (PNUD)	P3	100%	Bamako
Spécialiste électoral (ONU-Femmes)	SC4	100%	Bamako
Assistant Admin & Finance	NPSA-8	100%	Bamako
Assistant Admin	NPSA-5	100%	Bamako

Le cadre de gouvernance du projet sera assuré au niveau national et local par le cadre de coordination et groupe de travail sur les élections qui regroupe tous les PTF appuyant le processus électoral durant cette période de transition. Au niveau technique, le projet bénéficiera d'un Comité de Coordination incluant les agences récipiendaires, les OSC de mise en œuvre et les représentants du ministère l'Administration territoriale et de la décentralisation.

c) Gestion du risque

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Report des élections	Élevé	Renforcer le plaidoyer politique auprès du Gouvernement pour des élections transparentes et ouvertes dans les délais de mise en œuvre du projet sur base de scénarios du calendrier électoral et approche stratégique par phase électorale.
Résurgence des tensions entre la CMA et le Gouvernement	Elevé	Renforcer le plaidoyer de la médiation internationale auprès du Gouvernement pour l'application effective de l'accord pour la paix issu du processus d'Alger et le consensus pour des consultations politiques et électorales apaisées
Résurgence des affrontements intercommunautaires	Élevé	Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement pour une sécurisation accrue des zones sensibles aux violences électorales
Boycott des élections ou non - participation de l'opposition	Moyen	Renforcer le plaidoyer auprès des acteurs politiques
Coup de force civile ou militaire	Faible	Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement ; Mise à jour de la stratégie du projet selon l'avancement de la transition
Risque réputationnel pour le SNU dans son engagement à appuyer une transition apaisée et aboutissant aux élections.	Élevé	Le projet, dans son axe d'alerte précoce, appuie les actions de dialogue politique de haut niveau ; Le projet appuie la participation accrue des parties prenantes de la

		société civile, des jeunes et des femmes et renforce la crédibilité et transparence du processus de transition
Insuffisance de communication	Moyen	<p>L'appui à la communication dans le cadre du présent projet vise à assurer l'inclusivité des différents processus en cours et leur appropriation par l'ensemble des Maliens. Il ciblera les jeunes, les femmes et les populations à la base pour leur forte participation auxdits processus. Cette communication se fera à travers des organisations de la société civile avec lesquelles le PNUD travaille déjà dans le cadre du PAREM et d'autres projets, les médias communautaires, etc.</p> <p>Mais dans le cadre du dispositif d'alerte précoce, et pendant chacun des scrutins, le dispositif sera opérationnel 15 jours avant et 15 jours après le scrutin ; ce qui fait un total de 31 jours.</p> <p>Les différentes équipes bénéficieront d'une formation sur le dispositif. Des consultations nationales et régionales sont requises non seulement avant l'étape de la formation, mais aussi celle de la conception et de l'opérationnalisation du dispositif.</p>
Manque de réponses aux indicateurs de risques de violence pré-électorale	Moyen	<p>Le projet s'inscrit déjà dans le cadre de suivi des violations des droits de l'homme, permettant ainsi de faire remonter les incidents et les alertes de risques de violence au niveau décisionnel du SNU ;</p> <p>Le projet mettra en place un cadre conjoint de suivi des indicateurs incluant le gouvernement, le SNU et les OSCs permettant ainsi de renforcer le consensus sur les actions à mettre en place ;</p> <p>Le projet travaillera directement avec les acteurs de la sécurité afin de renforcer le cadre de sécurisation du processus électoral</p>
Risque de stigmatisation des communautés ciblées par le projet	Faible	<p>Conformément aux principes de Ne pas nuire, les activités du projet seront inclusives et transparentes, impliquant les communautés diverses de manière à renforcer la cohésion grâce à la pluralité et diversité des OSCs choisies ainsi que leur présence dans tout le territoire national ;</p> <p>Les mécanismes de retour d'information seront adaptés au</p>

		contexte culturel et aux réalités sexospécifiques et le mécanisme d'alerte précoce ainsi que le travail de rapprochement avec les acteurs de la sécurité du projet permettront de renforcer la protection des communautés ciblées.
Le personnel du projet	Faible	Conformément aux principes de Ne pas nuire, le personnel du projet sera neutre, impartial, professionnel, inclusif et transparent avec un respect rigoureux à la législation nationale, aux us et coutumes

d) Suivi / évaluation

Suivi

Dès le début du projet, un plan rigoureux de suivi, d'évaluation et d'apprentissage sera élaboré, en collaboration avec les partenaires de mise en œuvre. Ce plan établira la collecte et l'analyse des données, ainsi que les procédures de suivi et de vérification, non seulement pour suivre les progrès vers les résultats et les produits, mais aussi pour soutenir et faciliter un processus continu d'apprentissage et de partage des connaissances en meilleures pratiques. Les rapports des visites de suivi effectuées par le personnel du projet seront collectés et synthétisés pour évaluer les défis, les problèmes et les succès. Les rapports consolidés seront partagés avec le Secrétariat PBF au Mali ainsi que les membres de l'unité pour les élections du système des Nations unies pour orientations sur les défis. Ce cadre servira de document de travail qui sera mis à jour régulièrement pour informer l'approche du projet au fur et à mesure de son déroulement et de l'évolution du processus électoral.

Les indicateurs et les sources de données et les cibles seront sélectionnés par le biais d'un processus participatif. Une stratégie de collecte de données de base, intermédiaire et finale assurera également une documentation adéquate tout au long du cycle du projet. Enfin, toutes les données collectées seront désagrégées par âge et par sexe, fournissant ainsi une base nécessaire pour comprendre l'impact différentiel des activités du projet, ainsi que les recommandations d'intégration du genre. Un suivi continu des médias sera également effectué, étant donné que plusieurs indicateurs au niveau des résultats sont liés à la diffusion de messages sur les questions relatives à la prévention des violences électorales.

De façon spécifique, une étude sera conduite dans neuf (9) régions administratives du Mali à savoir Bamako, Gao, Kayes, Koulikoro, Ménaka, Ségou, Sikasso, Tombouctou et Taoudéni. Ces régions ont été choisies en raison de leur grande représentativité en matière d'ères électorales et d'échelles territoriales. Ainsi, l'étude concernera leurs subdivisions administratives à savoir leurs cercles et leurs communes.

L'étude inclura des femmes, des jeunes, des personnes déplacées intérieures (PDI), des représentants des collectivités territoriales, des acteurs des institutions en charge des processus électoraux, des représentants de l'État (gouverneurs, préfets, sous-préfets), des membres des forces de défense et de sécurité (FDS), des partenaires techniques et financiers (PTF), des acteurs politiques, des représentants des organisations de la société civile, des légitimités traditionnelles et des leaders religieux. Le choix de ces participants sera guidé par les principes d'inclusivité et de diversité. Ainsi, l'étude inclura ceux d'entre eux qui sont âgés de 18 ans ou plus ne présentant aucun signe apparent de déficience cognitive.

L'étude inclura 1 395 participants dont 1 350 dans la partie quantitative et 45 dans la partie qualitative.

Un questionnaire sera élaboré, validé et administré à travers le logiciel KoboCollect pour la collecte des données quantitatives. Les enquêteurs seront dotés de téléphones ou de tablettes multimédias leur permettant de renseigner le questionnaire en ligne et de communiquer les coordonnées GPS pour chaque questionnaire administré. Le questionnaire sera conçu en des termes simples qui permettront

une compréhension facile à tous les échelons. Ce questionnaire permettra de renseigner les variables en lien avec l'étude.

Les données qualitatives seront collectées à travers des entretiens semi-directifs conduits sur la base de guide d'entretien couvrant les thèmes clés de l'étude. Les enquêteurs seront choisis en fonction de leur maîtrise des thématiques traitées par l'étude et leur connaissance des localités à investir afin d'observer les variables socioculturelles lors de l'administration du questionnaire. En outre, cette phase de collecte de données tiendra compte des conditions de sécurité locales pour garantir la sécurité des différentes parties prenantes.

L'étude va s'intéresser entre autres aux perceptions des enquêtés sur les élections, aux risques de violences électorales, aux facteurs explicatifs d'abstention, aux obstacles à la participation aux élections, aux mécanismes de sécurisation des élections, à la formulation des recommandations actionnelles. Les participants à l'enquête seront interrogés sur leur niveau de confiance au processus électoral, la prise en compte de leurs revendications dans le dialogue politique sur les élections, la prise en compte du genre notamment l'implication effective et réelle des femmes et des jeunes, le lien entre la tenue des élections et la propension à la violence, le sentiment de sécurité avant pendant et après les processus électoraux, la connaissance et l'appropriation des mesures de mitigation des risques de violences, l'appropriation du processus démocratique, la capacité à gérer les contentieux électoraux, les enjeux du processus électoral, les insuffisances liées aux élections, les comportements des acteurs engagés dans les processus électoraux, l'existence de cellules de veille électorale, l'incidence des actions initiées sur les comportements des électeurs, la capacité des organisations des acteurs à collecter les données et à faire le suivi des indicateurs des violences électorales, la capacité des acteurs à prévenir les violences électorales.

L'analyse des données quantitatives sera basée sur une approche descriptive permettant de renseigner les variables recherchées. Les résultats seront présentés de façon désagrégée par sexe, âge. L'analyse covariée permettra ensuite de décrire les différences de perception entre les femmes et les hommes, et entre les jeunes et les personnes âgées. Au niveau de la zone d'étude, les données intégrées seront également présentées pour l'ensemble des régions. Elle inclura également une désagrégation par sexe et âge. Une approche comparative permettra d'apprécier les variations selon les régions. Des tests statistiques seront effectués pour vérifier si les différences observées sont significatives. L'analyse quantitative sera effectuée à partir de KoboCollect, des logiciels SPSS et RStudio.

L'analyse de contenu sera privilégiée comme méthode d'analyse des données qualitatives. Elle permet l'interprétation d'un texte écrit issu d'entretiens, d'observations ou de documents (Huberman & Miles, 2003). L'analyse de contenu thématique qui est l'une des techniques les plus courantes et les plus efficaces sera utilisée. Elle « consiste à procéder systématiquement au repérage, au regroupement et, subsidiairement, à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus » (Paillé & Mucchielli, 2012). L'analyse commencera dès le début de la collecte des données par leur traduction au besoin et leur transcription intégrale à partir des différents enregistrements audios réalisés. Des transcripateurs expérimentés et parlant les langues locales seront recrutés pour la transcription et le codage initial des données. Tous les entretiens feront l'objet de transcriptions, de codifications et une analyse discursive à l'aide du logiciel MAXQDA.

Le plan de suivi évaluation sera élaboré par le spécialiste de suivi -évaluation du Projet d'appui aux élections : PAREM) (en cours de recrutement).

La collecte des données se fera par le biais d'organisations partenaires dans chaque zone géographique ciblée, tandis que des contrôles ponctuels seront effectués par l'équipe de projet. Le/la coordonnateur/trice de coordonnera les activités de suivi et d'évaluation.

Plan de suivi

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Cout éventuel
Suivre les progrès vers les résultats	Recueillir les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de résultats afin de	Trimestrielle ou à fréquence requise	Intervention de la direction du projet en cas de		

	déterminer les progrès vers l'obtention des produits convenus	pour chaque indicateur	progrès plus lent que prévu		
Suivre et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus Identifier et suivre les mesures de gestion des risques. Ceci comprend les mesures et les plans qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers	Trimestrielle	La direction du projet identifie les risques et prend des mesures de gestion de ces risques. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises		
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et partenaires puis intégrés dans le projet	Au moins annuelle	L'équipe de projet dégage les leçons appropriées et en tient compte pour éclairer les décisions de gestion		
Assurance qualité du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion du projet	Annuelle	La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet		
Revoir et prendre des mesures correctives	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions	Au moins annuelle	Les données sur les performances, les risques et les leçons et la qualité font l'examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives		

<p>Rapport du projet</p>	<p>Il sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuel de la qualité du projet, un registre actualisé des risques avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée</p>	<p>Annuelle et à la fin du projet (Rapport final)</p>			
<p>Revue du projet</p>	<p>Le mécanisme de gouvernance du projet (comité de pilotage) effectuera des revues périodiques du projet pour en évaluer la performance et examiner le plan de travail pluriannuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du projet. La dernière année du projet, le comité de pilotage effectue une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir auprès des publics concernés</p>	<p>Au moins annuelle</p>	<p>Il convient que le comité de pilotage examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du projet et que des mesures de gestion soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence</p>		

Évaluation

Evaluation à mi-parcours :

Une évaluation à mi-parcours sera tenue afin de mesurer les impacts intentionnels et non intentionnels du projet et sera adapté au contexte afin d'accroître la pertinence et l'utilité. Une approche d'apprentissage sera appliquée pour favoriser la participation et l'appropriation de l'évaluation du projet.

Evaluation finale

Une évaluation finale indépendante sera entreprise afin d'évaluer l'impact du projet et d'en tirer les leçons.

Calendrier et budget :

Pendant la phase de démarrage, un calendrier de suivi détaillé sera élaboré. Par la suite, une étude de base sera réalisée afin de mieux comprendre l'état actuel des indicateurs de résultats proposés. L'équipe du projet utilisera des outils à méthodes mixtes (étude de perception, focus group, questionnaire, entrevue) pour suivre les indicateurs du projet. Cette approche permet de saisir les expériences et les perceptions des bénéficiaires. Des réunions auront lieu tous les trimestres afin d'évaluer les données et d'apporter des changements adaptatifs aux activités, si nécessaire. Environ cinq pour cent (6%) du budget du projet sera alloué aux activités de suivi et d'évaluation, y compris l'évaluation finale indépendante.

Enfin, le projet vise à renforcer les outils de suivi et d'évaluation des partenaires de mise en œuvre afin d'accroître la disponibilité de données fiables pour une évaluation fondée sur des preuves. Un plan d'action sur la gestion et partage des connaissances sera également élaboré.

Le suivi et évaluation du projet sera la responsabilité de l'équipe conjointe de gestion du projet, avec comme point focal le/la Coordonnateur/trice du projet. L'équipe sera appuyée par les experts de suivi et évaluation du PNUD et de ONU Femmes. Il est à noter que le projet débutera avec l'identification des données de base dès le premier mois du projet et devra soumettre un cadre de résultat au plus tard le 15 février 2022. L'équipe de projet utilisera également des outils additionnels de collecte de données, notamment à travers l'usage d'enquêtes de perception et autres open sources telles que Afrobarometer, FES (mali-mètre).

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

La stratégie de fin du projet est sous-tendue par la génération de changements au niveau communautaire et politique. L'appropriation locale des initiatives de prévention des violences électorales contribuera grandement à permettre une relation de travail significative entre les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile, les associations de jeunes et la communauté au sens large. En tant que tel, le plan de durabilité du projet est conçu pour garantir que les acteurs locaux sont au cœur de la mise en œuvre des stratégies de prévention des violences électorales. Le plan vise à s'assurer que les bénéficiaires cibles sont équipés des compétences et des outils dont ils ont besoin pour relever leurs défis et travailler ensemble avec succès.

Pour garantir la pérennité des résultats du projet, des investissements importants seront réalisés dans le renforcement des capacités à toutes les étapes, en veillant à ce que le gouvernement, les OSC, les organisations de jeunes et les autres partenaires locaux soient apte à évaluer les risques et générer des solutions apaisées d'atténuation de ces risques. Particulièrement, les résultats 1 et 2 inclut un volet sur la formation des bénéficiaires sur les techniques de prévention de ces crises électorales. De plus, l'amélioration de la capacité des institutions gouvernementales (surtout du secteur de la sécurité) à planifier des réponses adaptées au contexte et à intégrer les questions de genre et de jeunesse dans tous les efforts de paix leur fournira les compétences nécessaires pour définir la prochaine phase de progrès.

Plus important encore, le projet s'efforce de s'assurer que ses résultats sont ancrés et liés à des processus de consolidation de la paix plus larges, nationaux et internationaux, et que le projet et ses principales parties prenantes favorisent des partenariats stratégiques pour assurer la durabilité, notamment en travaillant avec le projet PAREM qui réunit tous les PTFs autour de l'appui au cycle électoral. Pendant la période de retrait du projet, le PNUD et ONU Femmes et ses partenaires de mise en œuvre resteront disponibles pour fournir un soutien technique et consultatif afin de s'assurer que les partenaires locaux ont les capacités requises pour mener à bien les initiatives de prévention post-électorales.

Le mécanisme d'alerte précoce prévu au niveau de l'AIGE et de ses démembrements est un système essentiellement lié au processus électoral. Il sera opérationnalisé 15 jours avant la date du scrutin et prendra fin quinze jours après. Toutefois, sa réussite dépendra en partie des informations recoupées et traitées en amont au niveau du MATD. Ces informations permettront à l'AIGE et aux autres acteurs du processus de disposer par exemple d'une cartographie des zones à risque et des catégories de

risques afin de prendre les mesures idoines lors du déploiement des agents et observateurs électoraux.

La complémentarité des deux dispositifs paraît évidente dans la mesure où le mandat de MATD est d'assurer la sécurisation des élections. Le centre de coordination des réponses aux alertes sous l'égide de l'AIGE est opérationnalisé pour la prévention des risques de conflits et de violences liés aux opérations électorales qui intègre notamment les réseaux de médiateurs d'alerte précoce dans les comités départementaux de sécurité et les comités civilo-militaires).

La pérennisation sera consolidée par l'établissement de protocoles d'accord (MoU) de partenariat et de relation fonctionnelle entre les partenaires impliqués (Police, Gendarmerie, Armée, organisation de la société civiles pourvoyeuses d'alerte, CNDH, etc.)

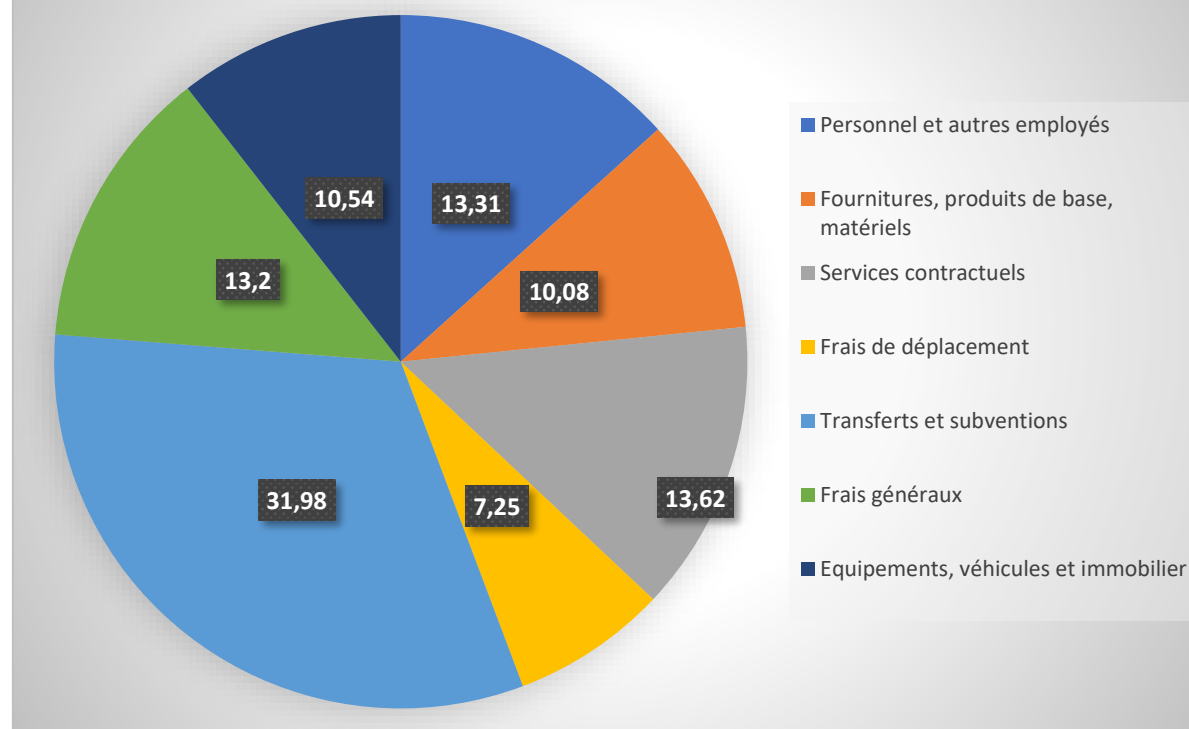
A cela s'ajoutera le transfert du mécanisme « d'alerte précoce » et le transfert de compétences à l'AIGE pour l'appropriation définitive du dispositif : hébergement du site, clarification du statut des médiateurs, renforcement des capacités des agents dédiés à l'alerte précoce, extension des formations sur le dispositif d'alerte précoce aux Commissaires et agents régionaux, notamment).

C. Budget du projet

Le budget est reparti comme suit :

Budget Total				
	PNUD	ONU FEMMES	Organisations réciendaires (Budget en USD)	Totaux
1. Personnel et autres employés	\$395000	\$165097	-	\$560 097
2. Fournitures, produits de base, matériels	\$400 000	\$24 000	-	\$424 000
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	\$443 300	-	-	\$443 300
4. Services contractuels	\$167 000	\$406 000	-	\$573000
5. Frais de déplacement	\$154 000	\$151 000	-	\$305 000
6. Transferts et subventions aux homologues	\$1 08 000	\$237 000	-	\$1 345 000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	\$306 385	\$248 826	-	\$555 211
Sous-budget total du projet	\$2 973 685	\$1 231 923	-	\$4 205 608
Coûts indirects (7%) :	\$208 158	\$86 235	-	\$4 205 608
Total :	\$ 3 181 843	\$1 318157	-	\$4 500 000

Synthèse du budget



Remplissez deux tableaux **dans l'annexe D du budget Excel**.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.)

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé	x		Les partenaires sont identifiés (des critères sont établis) et les consultations pour la mise en œuvre des activités est entamée.
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission	x		Le poste du/de la Coordonnateur/trice du projet est à muer en poste professionnel
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	x		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.		x	Les bénéficiaires du projet dans les régions seront directement consultés dès le premier semestre du projet. Il L'étude de base et de perception prévue au premier semestre permettra de récolter leurs opinions également
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	x		Les leçons proviennent des rapports et analyses des processus électoraux précédents. Aussi, l'analyse des activités et acteurs a été réalisée.
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier	x		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement?		x	Les sites d'intervention ont été identifiés mais ne font pas encore l'objet d'un accord de contribution. Il est envisagé toutefois et en relation très étroite avec le MATD et le Ministre des Réformes politiques et institutionnelles la mise à contribution

			de leur démembrement dans les régions de déploiement.
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	x		
9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il?	N/A		
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	x		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	x		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	x		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	x		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	X		Aucun coût du projet n'est supérieur aux normes du PBF
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	X		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	X		Oui, le projet cible le territoire national au niveau des régions et chef-lieu des communes. Les coûts sont estimés sur la base des activités dans les mêmes sites par les deux agences récipiendaires.
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	X		Les coûts du personnel sont à un taux de 16%
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel / une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?	X		1 staff international P3 sera financé par le projet. Compte tenu de la nature sensible et spécialisée en besoin de prévention, cette option a été retenue
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		X	

7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.		X	
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	X		Le PNUD et ONU Femmes mettront à disposition les experts genre, élection, prévention des crises au sein de leur personnel

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the [signed Memorandum of Understanding](#) between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Report Q1 expenses (January to December of the previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN Recipient organizations the following dates

Timeline	Event
31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q2 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.
---	------------	--

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the

Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to

be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project¹⁵
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹⁵ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

RESULTATS	PRODUITS	INDICATEURS	Moyens de vérification/Fréquence de collecte	Etapas
<p>Résultat 1</p> <p><i>Des systèmes d'alertes et de dissémination de l'information et données sont en place pour réduire les risques de tension et de violences électorales.</i></p> <p>Cible : Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) – 5,10,16</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 1.1: <u>Le mécanisme existant de monitoring des droits humains avant, pendant et après la période électorale est renforcé et permet une meilleure collecte des données sur les violences électorales, y compris les violences basées sur le genre</u></p> <p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déployer une mission d'expertise pour le développement de l'architecture précise du système d'alerte précoce pour l'AIGE et l'intégration des données d'institutions partenaires au sein d'une base de données ; • Organiser dix (10) ateliers de développement de revue des indicateurs conjoints sur les risques de violences électorales, incluant des indicateurs spécifiques aux violences à l'égard des femmes, afin de développer un cadre de suivi et d'analyse conjoint adapté aux élections ; • Etablir des accords de partenariat pour le partage de données entre les institutions concernées ; • Développer un outil conjoint de suivi des indicateurs, Crisis Risk Dashboard (CRD), pour la collecte des rapports et analyses des données; 	<p>Indicateur 1a Une plateforme d'alerte précoce et de coordination des réponses aux risques de violence liés aux opérations électorales créée et fonctionnelle Niveau de référence : 0 Cible : au moins 70% des acteurs institutionnels et non institutionnels utilisent la plateforme (AIGE, MATD, FDS, CECOGE, OSC, etc.)</p>	Rapport de suivi du projet	0-12 mois
		<p>Indicateur 1 b Nombre d'incidents rapportés et de réponses précoces apportées Niveau de référence : 0 Cible : au moins 70% des incidents et cas de violence rapportés ont une réponse</p>	Nombre de rapports d'incidents ou de situation Statistiques	0-12 mois
		<p>Indicateur 1.1.1 Mission d'expertise pour le développement de d'un mécanisme d'alerte précoce incluant l'AIGE Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	Rapport de mission	0-12 mois
		<p>Indicateur 1.1.2 % d'indicateurs de risques de violence électorale revus et nombre d'ateliers organisés et facilités Niveau de référence : 0 Cible : 100%</p>	Rapports d'alerte et rapports d'incidents	0-12 mois
		<p>Indicateur 1.1.3 % des bénéficiaires indiquant une meilleure capacité de suivi des indicateurs des violences électorales Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)</p>	Rapport d'activité Rapport de suivi du projet	0-12 mois
		<p>Indicateur 1.1.4 # de MoU établis avec les institutions partenaires Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	Rapport de suivi du projet	0-12 mois
<p>Indicateur 1.1.5 Configuration de software de collecte et d'analyse de la Task force Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	Rapport de suivi du projet	0-12 mois		

	<ul style="list-style-type: none"> Développer des protocoles précis sur la base de l'architecture établie par la mission d'expertise ; Développer et déployer des formations à l'intention des membres de l'AIGE, du CNDH, du MATD et autres institutions partenaires identifiés pour la transmission et le traitement des informations collectées sur la base du système et des procédures déployées ; Mobiliser un(e) expert(e) internationale pendant 6 mois pour le déploiement de ce résultat et le développement détaillé des procédures et protocoles et un expert national(e) pendant un an pour superviser les phases de déploiement puis d'opérationnalisation sur l'ensemble de la période des réformes et des élections ; Mettre en place une Situation Room au sein de la CNDH au niveau national pour recevoir et documenter les cas de violations des droits humains et d'abus liés au processus électoral venant des régions. 	<p>Indicateur 1.1.4 Nombre de protocoles développés pour le mécanisme d'alerte précoce Niveau de référence : 0 Cible : 2</p>	Rapport de formation et liste de présence	0-12 mois
		<p>Indicateur 1.1.7 Nombre de formations développées à l'intention l'AIGE, du CNDH, du MATD et autres institutions partenaires Niveau de référence : 0 Cible : 2.</p>	Rapport de formation	0-12 mois
	<p>Produit 1.2: <u>Les mécanismes de réponse existants sont renforcés en vue de l'établissement d'une structure pour la réponse aux alertes précoces liées aux risques de violence électorale, y compris les violences basées sur le genre</u></p>	<p>Indicateur 1.2.1 Mission d'expertise pour le développement d'un mécanisme d'alerte précoce incluant l'AIGE Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	Rapport de mission	0-12 mois
	<p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> Déployer une mission d'expertise de la JTF UE-UNDP (liée à celle à celle de l'activité ci-dessus) pour l'évaluation des réseaux et institutions impliqués dans la prévention des conflits et la réponse aux mécanismes d'alerte précoce (structures et initiatives liées aux dialogues, la médiation, la sécurisation, etc.) en vue d'établir des protocoles s'appuyant sur les types de risques identifiés et les mandats respectifs des institutions de manière à coordonner les réponses ; 	<p>Indicateur 1.2.2 Nombre de mission déployés pour l'évaluation des besoins d'alerte. Niveau de référence: AD Cible: 2</p>	Rapport de suivi du projet	0-14 mois
	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer l'élaboration et le développement d'un cadre global des modalités de réponse aux menaces de violences liées aux élections en période électorale permettant la documentation et la perception de leur impact sur le terrain; 	<p>Indicateur 1.2.3 Nombre des démembrements de l'AIGE intégrés au niveau des régions dans les comités de sécurité Niveau de référence : 0 Cible :82</p>	Rapport de suivi du projet	0-14 mois
	<ul style="list-style-type: none"> Développer et déployer des formations à destination de l'administration du MATD, de l'AIGE et de ses démembrements pour la prévention des violences liées aux opérations électorales, y compris les violences basées sur le genre (sur l'identification des réponses cohérentes impliquant l'adaptation des opérations électorales, la communication, la médiation et 	<p>Indicateur 1.2.4 Configuration du système informatique pour le suivi des réponses apportées à l'alerte Niveau de référence : 0 Cible :1</p>	Rapport de suivi du projet	0-14 mois
		Indicateur 1.2.5	Rapport de perception	0-14 mois

	<p>la coordination des réponses avec d'autres acteurs/trices clés du processus : partis politiques, OSC, FDS, etc).</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise en place du Groupe conjoint d'analyse (membres du système des Nations unies, MATD, OSCs, médias) des données basées au sein du CNDH afin de développer une analyse conjointe hebdomadaire permettant de fournir des informations sur l'état des lieux des violences liées aux élections auprès du gouvernement et de la coordination des Nations unies pour les élections et du PNUD; Appuyer l'établissement de cadres de coordination permettant une meilleure intégration des FDS et de l'AIGE au niveau des régions de manière à améliorer la rapidité de la réponse apportée au cours du processus électoral ; Former et appuyer les OSCs parmi le vivier de médiateurs/trices d'alerte précoce déployées, y compris les OSC féminines, les cases de la paix/vestibules de veille des femmes, dans les localités à risques pour la mise en place d'un système de collecte de données liées aux élections incluant la participation des organisations des jeunes et des femmes ; et conformément aux directives politiques FP/01/2012 sur les principes et les types d'assistance électorale de l'ONU. Développer et déployer des cours de formation (6) pour les acteurs impliqués, notamment les jeunes et des femmes, et institutions pour la transmission et le traitement des informations collectées sur la base du système de monitoring Mettre en place d'un Situation Room au sein de la CNDH au niveau national pour recevoir et documenter les cas de violations des droits humains et d'abus liés au processus électoral venant des régions. 	<p>% des récipiendaires des analyses indiquant une meilleure capacité de prise de décision préemptive aux violences électorales Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude en cours) Cible: 100% des récipiendaires indiquant une capacité accrue à la prise de décision préemptive aux violences électorales</p>		
		<p>Indicateur 1.2.7 % de bénéficiaires (dont les jeunes 18-35 ans et les femmes) indiquant une qualité accrue du système de veille sur les violences électorales, et prenant en compte les spécificités des jeunes et des femmes. Niveau de référence: (à déterminer à l'issue de l'étude en cours) Cible : Au moins 90% des bénéficiaires (dont 70% des jeunes et 70% des femmes)</p>	Rapport de perception	0-12 mois
<p>Résultat 2</p> <p>Des capacités formelles et informelles sont en place pour anticiper et répondre aux alertes afin de diminuer les risques de violences, y compris</p>		<p>Indicateur 2 a Nombre d'ateliers organisés et facilités et réduction du taux (%) des violences électorales, dont les violences à l'égard des femmes et des jeunes Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible : Réduction d'au moins 50% des violences liées aux élections, dont 30% de réduction des violences à l'égard des femmes et des jeunes.</p>	<p>Rapport de l'observation des élections des PTFs Rapport du MATD</p>	06-36 mois

<p>les violences basées sur le genre</p> <p>Cible : Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) – 5,10,16</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		Indicateur 2 b % des bénéficiaires du projet indiquant une confiance accrue aux mesures d'identification des risques de violences électorales. Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible: 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes 18-35 ans et 60% des femmes)	Rapport de perception	06-36 mois
	Produit 2.1 <u>Le dialogue et la concertation entre les OSC, les médias et l'administration électorale pour encourager la confiance durant les scrutins sont renforcés.</u>	Indicateur 2.1.1 % des bénéficiaires (dont les jeunes et les femmes) indiquant un meilleur dialogue entre les acteurs politiques et sociaux. Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)	Rapport de perception	06-36 mois
	Activités: • Organiser dix (10) rencontres d'échanges et de dialogue en amont du scrutin entre les autorités en charge de l'administration électorale, les partis politiques signataires du code de bonne conduite et les représentants des populations (jeunes, femmes, déplacés, maires des communes, leaders traditionnels et religieux) au niveau régional. • Appuyer les médias dans l'organisation de (8) tables-rondes médiatisées au niveau national (radios, médias sociaux et journaux)	Indicateur 2.1.2 % des bénéficiaires indiquant un sentiment de sécurité accrue pendant le processus électoral Niveau de référence: (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)	Rapport d'enquêtes de perception	06-24 mois
	Produit 2.2 <u>Les institutions du secteur de la sécurité sont formées sur les spécificités de l'engagement sécuritaire pendant les processus électoraux, avec une spécificité sur les mesures dans le cadre des violences à l'égard des femmes, ainsi que sur les normes des Droits de l'Homme pour renforcer la crédibilité du processus</u>	Indicateur 2.2.1 Nombre de programmes de formation dédiées aux institutions du secteur de la sécurité élaborés Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible : 1	Rapport de suivi du projet	06-24 mois
	Activités: • Élaborer un programme de formation dédiées aux institutions du secteur de la sécurité sur les spécificités de l'engagement sécuritaire pendant les processus électoraux, avec une spécificité sur les mesures dans le cadre des violences à l'égard des femmes, ainsi que sur les normes des Droits de l'Homme ; • Organiser 5 séances de formation du programme de formation dédié aux acteurs de la sécurité avant la tenue des scrutins afin d'améliorer et renforcer la compréhension du processus électoral, des rôles et droits des acteurs électoraux et des délits électoraux • Appuyer la production et la diffusion d'un manuel sur la sécurisation des élections à l'intention des membres de la police	Indicateur 2.2.2 # formations des forces de défense et de sécurité organisés et facilités Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible :5	Rapport de suivi du projet	06-24mois

	<ul style="list-style-type: none"> Appuyer la production et la diffusion simplifiées de rappels des formations qui pourront être distribuées aux forces de défense et de sécurité déployées lors des phases électorales 			
	<p>Produit 2.3 <u>Les autorités administratives sont formées à la prévention de la violence électorale et à la sécurisation des élections</u></p>	<p>Indicateur 2.3.1 Nombre de manuels développés et produits Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible : 2</p>	Rapport de suivi du projet	0-12 mois
	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer, produire un programme de formation et des supports de formation (manuels, guides, aide-mémoire, dépliants, présentations multimédias) sur les thématiques de prévention de conflits, des droits de l'homme, de genre et élections, de sécurisation des élections à l'attention des autorités administratives (Gouverneurs, Préfets et Sous-préfets) Organiser 12 séances de formation du programme de formation dédié aux autorités administratives (25 membres des services centraux, 20 gouverneurs avec 40 de leurs collaborateurs, 156 préfets et 466 sous-préfets) aux niveaux du district de Bamako, des 19 régions, des 156 cercles et des 466 arrondissements avant la tenue des scrutins ; Définir les dispositifs et équipements pour les formateurs principaux ; Assurer les activités de supervision, de contrôle et d'évaluation par des visites de terrain pendant le déroulement des formations. 	<p>Indicateur 2.3.2 Nombre de formations des forces de défense et de sécurité organisés et facilités Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible : 12</p>	Rapport de formation Rapport de suivi du projet	0-12 mois
	<p>Produit 2.4 <u>Formation des OSCs, des partis politiques signataires du code de bonne conduite afin de renforcer leur rôle spécifique de prévention des conflits et de médiation durant les processus électoraux</u></p>	<p>Indicateur 2.4.1 % de bénéficiaires (dont les jeunes et les femmes) indiquant une meilleure connaissance des mesures de mitigation des violences électorales Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% des jeunes et 60% des femmes)</p>	Rapport de perception	0-14 mois
	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer et former (6 formations dont 5 en région) les organisations féminines de suivi des élections (pré campagnes et campagnes électorales) sur les droits de l'homme et les mesures de mitigation des violences électorales, incluant un programme de formation/coaching des femmes leaders en participation politique ; 12 formations pour les mouvements de jeunes et femmes affiliées aux partis politiques de toutes tendances (notamment les partis ayant participé aux dernières élections communales et législatives et ceux signataires du code de bonne conduite) sur les processus électoraux et la gestion des contentieux 	<p>Indicateur 2.4.2 % des bénéficiaires (dont les jeunes et les femmes) indiquant une meilleure connaissance du processus démocratique Niveau de référence: AD Cible: Au moins 80% des bénéficiaires (dont 60% de jeunes et 60% de femmes)</p> <p>Indicateur 2.4.3 % des femmes ciblées par le projet indiquant une capacité accrue à gérer les contentieux électoraux Niveau de référence: (à déterminer à l'issue de l'étude)</p>	Rapport de perception	0-14 mois

	<p>électorales pour favoriser leur participation et leur implication dans le dialogue et dans les actions non-violentes et la création d'un climat de confiance ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les OSCs dans la conception et mise en œuvre de programme de formation (6 formations prévues en région) sur la médiation électorale et éducation civique dédiées aux acteurs régionaux (jeunes, femmes, déplacés, chefs traditionnels) en ciblant les zones à haut risque (tensions inter-communautaire et présence de groupes armés), notamment le centre et le nord du pays ; Organiser 6 séances de formation avec les professionnels des médias sur la gestion des rumeurs, les fakenews, et particulièrement le journalisme sensible au conflit et au genre en période électorale et développer un groupe clé des médias 'fact checkeurs' 	<p>Cible: Au moins 80% des femmes leaders ciblées par le projet indiquent une capacité accrue à gérer les contentieux électoraux</p>		
<p>Résultat 3</p> <p>Des capacités de communication, d'information et de lutte contre fake news liées au processus de réformes et aux scrutins permettent une résolution pacifique des conflits, y compris les violences basées sur le genre</p> <p>Cible : Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) – 5,10,16</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>	<p>Produit 3.1 : <u>La communication stratégique et institutionnelle des organes de gestion des élections et de l'administration en charge des réformes politiques et institutionnelles est renforcée.</u></p>	<p>Indicateur 3 a Disponibilité des cadres institutionnels et non institutionnels d'information et de sensibilisation, de communication, de lutte contre les fakes news liées au processus de réformes et aux scrutins Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible : 5 (Centre des médias et de l'information, rencontre d'échanges, Situation room, table ronde, etc.)</p> <p>Indicateur 3 b Nombre de campagnes de sensibilisation dissémination de l'information électorale, de sensibilisation et de vulgarisation de messages d'information et des textes de loi sur le processus électoral et sur les réformes politiques et institutionnelles ciblant les jeunes, les femmes Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible : 60</p> <p>Indicateur 3 c Réduction des risques des conflits et violences liés aux fake news dans le processus électoral et de réformes Niveau de référence : (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible : Les utilisateurs des réseaux sociaux et des jeunes.</p> <p>Indicateur 3.1.1. Centre des médias avec matériel opérationnel (avec matériel didactiques à l'intention des journalistes) Niveau de référence: 0 Cible: 1</p>	<p>Rapport de suivi du projet</p> <p>Rapport de suivi du projet</p> <p>Rapport de suivi du projet</p>	<p>0-36 mois</p> <p>0-36 mois</p> <p>0-12 mois</p>

	<p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un plan de communication ; • Mettre en place un Centre d'information et des médias • Développer du matériel didactique à l'attention des journalistes et professionnels des médias • Créer un site internet 	<p>Indicateur 3.1.2 Plan de communication sensible au genre et aux conflits de l'AIGE, du MATD et du ministre chargée des réformes politiques et institutionnelles développé Niveau de référence: 0 Cible: 1</p>	Rapport de suivi du projet	0-14 mois
		<p>Indicateur 3.1.3 Sites internet de l'AIGE, du Cabinet et du MATD actualisé et opérationnel Niveau de référence: 0 Cible: 1</p>	Rapport de suivi du projet	0-14 mois
	<p>Produit 3.2 <u>Les autorités administratives et gouvernementales et les OSCs (surtout les médias) mettent en œuvre des campagnes de dissémination de l'information électorale, de sensibilisation et de vulgarisation de messages d'information et des textes de loi sur le processus électoral et sur les réformes politiques et institutionnelles</u></p> <p>Activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les missions d'information et des campagnes de sensibilisation et de communication de proximité sur l'importance des réformes politiques et institutionnelles sur l'ensemble du territoire national ; • Accompagner les organisations et associations des femmes dans le lancement de (10) causeries-débats/dialogues communautaires et 6 séances de sensibilisation de proximité avec les acteurs politiques parmi les jeunes et les femmes • Appuyer le développement de spots radios (12), émissions culturelles et éducatives (10) et encart de journaux (5 journaux) sur le processus électoral et les droits et devoirs des électeurs. • Mettre en place un numéro vert d'appel gratuit pour toutes informations concernant le processus électoral • Lancer une campagne de régionale d'affichage et d'émissions de radios communautaires (16) 	<p>Indicateur 3.2.1 Nombre de missions d'information et % de jeunes et de femmes touchées Niveau de référence: (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible: 20</p>	Rapport de suivi du projet Rapport de perception	0-30 mois
		<p>Indicateur 3.2.2 % de la population des zones ciblées indiquant une meilleure connaissance des enjeux du processus électoral Niveau de référence: (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible: Hausse de 60% des bénéficiaires indiquant une meilleure connaissance sur les enjeux du processus électoral (dont 60% des jeunes de 18- 35 ans et 60% des femmes ciblées)</p>	Rapport de perception	0-14 mois
		<p>Indicateur 3.2.3 # de personnes utilisateurs du numéro vert sur les incidents liés aux élections Niveau de référence: 0 Cible: 500 personnes</p>	Rapport de suivi du projet	0-30 mois
		<p>Indicateur 3.2.4 Hausse du pourcentage des bénéficiaires indiquant une attitude positive vis-à-vis du processus démocratique Niveau de référence: (à déterminer à l'issue de l'étude) Cible: Hausse d'au moins 60% des bénéficiaires indiquant une attitude positive envers le processus démocratique (dont 60% des jeunes 18-35 ans et 60% des femmes)</p>	Rapport de perception	0-14 mois
		<p>Indicateur 3.2.5 Nombre de campagnes, d'affiches et d'émissions radio portant sur les opérations électorales et les réformes politiques et institutionnelles Niveau de référence: 0 Cible:5</p>	Rapport de suivi du projet	0-30 mois